

SECTION A — NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

A63 SPORTS; JEUX; DISTRACTIONS

A63B MATÉRIEL D'ÉDUCATION PHYSIQUE, DE GYMNASTIQUE, DE NATATION, D'ESCALADE OU D'ESCRIME; JEUX DE BALLES; MATÉRIEL D'ENTRAÎNEMENT (appareils pour l'exercice passif, massage A61H)

Schéma général

APPAREILS DE GYMNASTIQUE

Barres; Poutres d'équilibre.....	1/00, 3/00, 4/00
Appareils pour le saut; échasses.....	5/00, 6/00, 25/00
Appareils à suspension libre; mâts à grimper ou agrès ou portiques.....	7/00, 9/00
Massues.....	15/00
Autres appareils.....	17/00-23/00, 26/00
Commandes.....	24/00

APPAREILS POUR DES SPORTS DÉTERMINÉS

Grimper, alpinisme.....	27/00, 29/00
Natation.....	31/00-35/00
Balles.....	37/00-47/00
Équipement pour le golf.....	53/00-57/00
Autres équipements pour jeux de balles.....	49/00, 51/00, 59/00, 61/00, 63/00
Objets à lancer.....	65/00
Appareillage d'entraînement.....	69/00
AUTRES JEUX SPORTIFS; AUTRES ACCESSOIRES.....	67/00, 71/00

Appareils d'exercice [3]**1/00 Barres fixes [1, 2006.01]**

- 1/04 • Nettoyage des barres [1, 2006.01]

3/00 Barres parallèles ou appareils de gymnastique similaires [1, 2006.01]**4/00 Poutres d'équilibre [5, 2006.01]****5/00 Appareils pour le saut** (tapis de saut A63B 6/00; pour la course à pied ou les sports hippiques, p.ex. haies, A63K) [1, 5, 2006.01]

- 5/02 • Poteaux pour saut en hauteur [1, 2006.01]

- 5/04 • • Cordes pour ceux-ci [1, 2006.01]

- 5/06 • Perches pour saut en hauteur [1, 2006.01]

- 5/08 • Tremplins (du type trampoline A63B 5/11) [1, 5, 2006.01]

- 5/10 • • pour sports nautiques [1, 2006.01]

- 5/11 • Trampolines [5, 2006.01]

- 5/12 • Appareils d'appui pour exercices de voltige, p.ex. chevaux d'arçon, chevalets de saut, tables de saut [1, 2006.01]

- 5/16 • Dispositifs d'entraînement au saut; Dispositifs pour saut de ballon; Accessoires auxiliaires de saut [1, 2006.01]

- 5/20 • Cordes à sauter [1, 2006.01]

- 5/22 • Obstacles disposés sur le sol pour exercices de saut à la corde [1, 2006.01]

6/00 Tapis ou moyens analogues pour amortir les chocs lors du saut ou en gymnastique ou analogue [5, 2006.01]

- 6/02 • pour se recevoir, p.ex. lors du saut à la perche [5, 2006.01]

7/00 Appareils de gymnastique à suspension libre [1, 2006.01]

- 7/02 • Anneaux; Trapèzes [1, 2006.01]

- 7/04 • Cordes à grimper [1, 2006.01]

- 7/06 • Manèges à cordes pendantes [1, 2006.01]

- 7/08 • Appareils pour funambules [1, 2006.01]

9/00 Mâts à grimper, agrès ou portiques [1, 2006.01]**15/00 Massues pour la gymnastique ou analogue [1, 2006.01]**

- 15/02 • avec dispositifs lumineux [1, 2006.01]

17/00 Appareils de gymnastique combinant plusieurs éléments tels que câbles, échelles, poutres, glissoires [1, 2006.01]

- 17/02 • non séparables [1, 2006.01]

- 17/04 • séparables [1, 2006.01]

19/00 Cerceaux de sport [1, 2006.01]

- 19/02 • Cerceaux à mouvement libre, p.ex. roues d'éducation physique [1, 2006.01]

- 19/04 • mobiles sur châssis [1, 2006.01]

- 21/00 Appareils de gymnastique pour développer ou fortifier les muscles ou les articulations du corps en surmontant des résistances, avec ou sans dispositifs de mesure** (leurs commandes électriques ou électroniques A63B 24/00) [1, 2006.01]
- 21/002 • isométriques ou isocinétiques, c. à d. à variation importante de force, sans mouvement musculaire important [5, 2006.01]
- 21/005 • utilisant des dispositifs résistants électromagnétiques ou électriques [5, 2006.01]
- 21/008 • utilisant des dispositifs résistants hydrauliques ou pneumatiques [5, 2006.01]
- 21/012 • utilisant des dispositifs résistants à friction [5, 2006.01]
- 21/015 • • comprenant des éléments tournants ou oscillants [5, 2006.01]
- 21/018 • • comprenant une corde se déplaçant par rapport à la surface d'éléments [5, 2006.01]
- 21/02 • utilisant des dispositifs résistants élastiques [1, 5, 2006.01]
- 21/04 • • ancrés à une structure fixe [1, 2006.01]
- 21/045 • • comprenant des éléments de torsion [5, 2006.01]
- 21/05 • • Eléments comprimés axialement [5, 2006.01]
- 21/055 • • Eléments du type à extension [5, 2006.01]
- 21/06 • Poids actionnés par l'utilisateur [1, 5, 2006.01]
- 21/062 • • comprenant un guide pour des rangées verticales de poids [5, 2006.01]
- 21/065 • • portés sur le corps de l'utilisateur [5, 2006.01]
- 21/068 • • utilisant le propre poids de l'utilisateur [5, 2006.01]
- 21/072 • • Haltères, barres à boules ou similaires [5, 2006.01]
- 21/075 • • • à poids variables [5, 2006.01]
- 21/078 • • Dispositifs pour l'exercice, en position allongée sur le dos, des muscles extenseurs des bras [5, 2006.01]
- 21/08 • • ancrés à une extrémité [1, 2006.01]
- 21/16 • Supports d'ancrage des dispositifs résistants à friction [1, 2006.01]
- 21/22 • Dispositifs résistants avec masses tournantes [1, 2006.01]
- 21/28 • Dispositifs utilisables par deux personnes en opposition [1, 2006.01]
- 22/00 Appareils d'exercice spécialement adaptés à l'entraînement du système cardio-vasculaire, pour exercer l'agilité ou la coordination des mouvements** (aspect résistance A63B 21/00; leurs commandes électriques ou électroniques A63B 24/00) [5, 2006.01]
- 22/02 • avec des tapis roulants sans fin [5, 2006.01]
- 22/04 • avec des marches mobiles [5, 2006.01]
- 22/06 • avec un mouvement de pédalier (supports pour bicyclettes A63B 69/16; monocycles B62K 1/00) [5, 2006.01]
- 22/08 • • pour les jambes [5, 2006.01]
- 22/10 • • pour les bras [5, 2006.01]
- 22/12 • • simultanément pour les jambes et les bras [5, 2006.01]
- 22/14 • Plates-formes pour effectuer un mouvement alternatif en rotation autour d'un axe vertical [5, 2006.01]
- 22/16 • Plates-formes pour effectuer un mouvement de basculement autour d'un axe horizontal; Tambours d'équilibre; Planches d'équilibre ou similaires [5, 2006.01]
- 22/18 • avec des éléments ayant un mouvement circulaire ou rotatif engendré par des mouvements d'oscillation de l'utilisateur (cerceaux de sport A63B 19/00) [5, 2006.01]
- 22/20 • utilisant des roues, des rouleaux, des roulettes ou similaires déplacés sur le sol ou sur toute autre surface durant l'exercice [5, 2006.01]
- 23/00 Appareils d'exercice spécialement adaptés à des parties déterminées du corps** (A63B 22/00 a priorité; aspect résistance A63B 21/00; leurs commandes électriques ou électroniques A63B 24/00; dispositifs pour exercer ou fortifier les doigts ou les bras tout en enseignant la manipulation de claviers G09B, p.ex. G09B 15/06) [1, 5, 2006.01]
- 23/02 • pour l'abdomen, la colonne vertébrale, le torse ou les épaules [1, 2006.01]
- 23/025 • pour la tête ou le cou [5, 2006.01]
- 23/03 • • pour les muscles du visage [5, 2006.01]
- 23/035 • pour les membres, c. à d. supérieurs ou inférieurs, p.ex. en même temps [5, 2006.01]
- 23/04 • • pour les membres inférieurs [1, 5, 2006.01]
- 23/08 • • • pour les articulations des chevilles [5, 2006.01]
- 23/10 • • • pour les pieds ou les orteils [5, 2006.01]
- 23/12 • • pour les membres supérieurs [5, 2006.01]
- 23/14 • • • pour les articulations des poignets [5, 2006.01]
- 23/16 • • • pour les mains ou les doigts [5, 2006.01]
- 23/18 • pour améliorer la fonction respiratoire [5, 2006.01]
- 23/20 • pour les muscles du vagin [5, 2006.01]
- 24/00 Commandes électriques ou électroniques pour les appareils d'exercice des groupes A63B 1/00-A63B 23/00** [5, 2006.01]
- 25/00 Echasses ou analogues** [1, 2006.01]
- 25/02 • Echasses élastiques [1, 2006.01]
- 25/04 • avec roues [1, 2006.01]
- 25/06 • Chaussures montées avec échasses pour allonger le pas [1, 2006.01]
- 25/08 • Béquilles de saut, p.ex. béquilles à ressort [1, 2006.01]
- 25/10 • Chaussures pour rebondir élastiquement, fixées au pied [1, 2006.01]
- 26/00 Appareils d'exercice non couverts par les groupes A63B 1/00-A63B 25/00** [5, 2006.01]

Grimper; Alpinisme

- 27/00 Appareils pour grimper aux mâts, aux arbres ou similaires** (ceintures de sécurité pour grimpeurs A62B 35/00) [1, 2006.01]
- 27/02 • Dispositifs à fixer aux pieds pour grimper aux mâts cylindriques [1, 2006.01]
- 27/04 • Dispositifs à fixer aux pieds pour grimper aux mâts profilés [1, 2006.01]
- 29/00 Matériel d'alpinisme** (casques A42B 3/00; dispositifs antidérapants pour chaussures, p.ex. griffes d'alpinisme, A43C 15/00; masques ou casques respiratoires pour l'emploi à haute altitude A62B 18/00; piolets B25D 7/00) [1, 3, 2006.01]
- 29/02 • Cordes ou accessoires, p.ex. pour avalanches; Moyens pour indiquer où se trouvent des personnes ensevelies accidentellement, p.ex. dans la neige [1, 2006.01]
- 29/04 • Echelons d'escalade (fixés de façon permanente E06C 9/04) [1, 2006.01]
- 29/08 • Equipement à main pour grimpeurs [1, 2006.01]

Natation

- 31/00 Accessoires de natation** (enseignement de la natation A63B 69/10-A63B 69/14; sauvetage dans l'eau B63C 9/00) [1, 2006.01]
- 31/02 • Gants de natation [1, 2006.01]
- 31/04 • • avec dispositions pour agrandir la surface propulsive [1, 2006.01]
- 31/08 • Palmes, ailerons ou autres aides à la natation tenus par les, ou attachés aux, mains, bras, pieds ou jambes (A63B 31/18 a priorité; portés comme des gants A63B 31/02) [1, 3, 2006.01]
- 31/10 • • tenus par les, ou attachés aux, mains ou pieds [1, 3, 2006.01]
- 31/11 • • • attachables seulement aux pieds [3, 2006.01]
- 31/12 • • tenus par les, ou attachés aux, bras ou jambes [1, 3, 2006.01]
- 31/14 • • à clapets [1, 2006.01]
- 31/16 • • avec dispositions pour faire varier la surface active [1, 2006.01]
- 31/18 • Accessoires de natation avec effet propulsif simultanément par les mains et les pieds [1, 2006.01]
- 33/00 Équipement de natation pouvant être fixé à la tête, p.ex. bonnets ou lunettes de natation** (masques de plongée B63C 11/12; appareils respiratoires, p.ex. tubes respiratoires, B63C 11/18) [1, 2006.01]
- 35/00 Châssis de natation avec mécanismes de propulsion mus par le nageur ou par un moteur** (autres bateaux ou structures flottantes analogues de plaisance ou de sport B63B 35/71, B63B 35/73; engins automoteurs de plongée ou engins analogues B63C 11/46) [1, 2006.01]
- 35/02 • en forme de queue de poisson [1, 2006.01]
- 35/04 • avec des roues à aubes [1, 2006.01]
- 35/06 • avec des pales ou éléments flottants jumelés [1, 2006.01]
- 35/08 • à propulseur mécanique [1, 2006.01]
- 35/10 • • manœuvré par le nageur [1, 2006.01]
- 35/12 • • manœuvré par un moteur [1, 2006.01]

Balles

- 37/00 Balles pleines; Billes** (poids A63B 65/06) [1, 2006.01]
- 37/02 • Noyaux particuliers [1, 2006.01]
- 37/04 • • Noyaux rigides [1, 2006.01]
- 37/06 • • Noyaux élastiques [1, 2006.01]
- 37/08 • • Noyaux liquides; Noyaux plastiques [1, 2006.01]
- 37/10 • • à centre de gravité excentré [1, 2006.01]
- 37/12 • Revêtements particuliers [1, 2006.01]
- 37/14 • Surfaces particulières [1, 2006.01]
- 39/00 Balles creuses à volume constant** [1, 2006.01]
- 39/02 • Dispositions pour maintenir la pression [1, 2006.01]
- 39/04 • • Balles creuses auxquelles on peut rendre leur forme par insufflation au moyen de piqûres suivies d'auto-obturation [1, 2006.01]
- 39/06 • Revêtements particuliers [1, 2006.01]
- 39/08 • • faits de deux moitiés [1, 2006.01]
- 41/00 Balles creuses gonflables, ballons** [1, 2006.01]
- 41/02 • Vessies [1, 2006.01]
- 41/04 • • Fermetures de vessies [1, 2006.01]
- 41/08 • Enveloppes de balles; Leurs fermetures [1, 2006.01]
- 41/10 • Vessies formant l'enveloppe [1, 2006.01]

- 41/12 • Outils ou appareils pour gonfler ou fermer les balles [1, 2006.01]
- 43/00 Balles avec dispositifs particuliers** [1, 2006.01]
- 43/02 • avec manche [1, 2006.01]
- 43/04 • à centre de gravité excentré ou avec un moyen pour changer le centre de gravité (balles pleines A63B 37/10) [1, 2006.01]
- 43/06 • à dispositifs lumineux [1, 2006.01]
- 45/00 Appareils ou méthodes pour fabriquer les balles** (travail des matières plastiques ou des substances à l'état plastique B29) [1, 2006.01]
- 45/02 • Marquage des balles [1, 2006.01]
- 47/00 Dispositifs pour la manipulation ou le traitement des balles** [1, 2006.01]
- 47/02 • pour le ramassage [1, 2006.01]
- 47/04 • pour le nettoyage des balles (appareils pour nettoyer des boules, comme accessoires pour bouledromes ou jeux de boules de tables A63D 5/10) [1, 2006.01]

Raquettes, battes ou autres accessoires pour jeux de balles**Note(s) [2015.01]**

- Lors du classement dans les groupes A63B 49/00, A63B 53/00 ou A63B 59/00, les matières concernant les détails ou les accessoires des clubs de golf, des battes, des raquettes ou analogues sont également classées dans le groupe A63B 60/00.
- Lors du classement dans les groupes A63B 49/00-A63B 60/00, les codes d'indexation du groupe A63B 102/00 peuvent être ajoutés si cela présente un intérêt.

- 49/00 Raquettes à cordage, p.ex. de tennis** (cordages à cet effet A63B 51/00) [1, 2006.01, 2015.01]
- 49/02 • Cadres [1, 2006.01, 2015.01]
- 49/022 • • Guides pour le passage du cordage dans le cadre, p.ex. œillets [2015.01]
- 49/025 • • Moyens de fixation des extrémités de cordage sur le cadre [2015.01]
- 49/028 • • Moyens pour assurer une plus grande mobilité du tamis [2015.01]
- 49/03 • • caractérisés par leur cœur, c. à d. la section ou l'élément entre la tête et le manche [2015.01]
- 49/032 • • • Raccords en T [2015.01]
- 49/035 • • avec parties facilement démontables, p.ex. têtes, manches ou grips [2015.01]
- 49/038 • • avec sous-cadres pour le remplacement des cordes [2015.01]
- 49/08 • • avec un manche à structure particulière [1, 2006.01, 2015.01]
- 49/10 • • faits de matériaux non métalliques autres que le bois [1, 2006.01, 2015.01]
- 49/11 • • • avec tubes gonflables, p.ex. gonflables pendant la fabrication [2015.01]
- 49/12 • • métalliques [1, 2006.01, 2015.01]
- 49/14 • • Dispositifs de protection fixés au cadre [1, 2006.01, 2015.01]
- 51/00 Cordage des raquettes de tennis, de badminton ou analogues; Cordage à cet effet; Entretien des cordages de raquettes** [1, 2006.01, 2015.01]
- 51/005 • Dispositifs de mesure de la tension des cordes (pour contrôler la tension lors de l'encordage A63B 51/14) [2015.01]

- 51/01 • Ensembles de cordage pré-tissé pour insertion dans un cadre [2015.01]
- 51/015 • Outils d'alignement des cordes [2015.01]
- 51/02 • Cordes; Substituts de cordes; Produits appliqués sur les cordes, p.ex. pour la protection contre l'humidité ou l'usure [1, 2006.01, 2015.01]
- 51/04 • • Structures en feuilles utilisées comme moyen de remplacement [1, 2006.01]
- 51/06 • Cordage double face [1, 2006.01]
- 51/08 • Cordage diagonal [1, 2006.01]
- 51/10 • Renforcement du cordage [1, 2006.01, 2015.01]
- 51/11 • • Raccords pour les points de croisement des cordes [2015.01]
- 51/12 • Dispositifs ménagés dans ou sur la raquette pour le réglage de la tension des cordes [1, 2006.01]
- 51/14 • Dispositifs pour l'encordage des raquettes, p.ex. pour contrôler la tension des cordes lors de l'encordage [1, 2006.01]
- 51/16 • • Appareils pour l'encordage pendant la fabrication de la raquette [1, 2006.01]
- 53/00 Clubs de golf [1, 2006.01, 2015.01]**
- 53/02 • Raccords entre la tête et le manche [1, 2006.01, 2015.01]
- 53/04 • Têtes [1, 2006.01, 2015.01]
- 53/06 • • ajustables [1, 2006.01, 2015.01]
- 53/08 • avec des dispositions particulières pour faire varier l'impact [1, 2006.01, 2015.01]
- 53/10 • Manches non métalliques [1, 2006.01, 2015.01]
- 53/12 • Manches métalliques [1, 2006.01, 2015.01]
- 53/14 • Poignées [1, 2006.01, 2015.01]
- 55/00 Sacs pour clubs de golf; Râteliers pour clubs de golf à disposer sur le parcours; Transporteurs à roues spécialement adaptés aux sacs de golf [1, 2006.01, 2015.01]**
- 55/10 • Râteliers pour clubs de golf à disposer sur le parcours [1, 2006.01]
- 55/20 • avec compartiments spéciaux pour les balles [2015.01]
- 55/30 • Sacs sur roues [2015.01]
- 55/40 • Sacs avec séparations ou compartiments pour les clubs [2015.01]
- 55/50 • Supports, p.ex. avec dispositifs d'ancrage au sol [2015.01]
- 55/53 • • les pieds s'ouvrant automatiquement lors de la pose du sac au sol [2015.01]
- 55/57 • • Sacs à trépieds ou supports debout analogues [2015.01]
- 55/60 • Transporteurs à roues spécialement adaptés aux sacs de golf [2015.01]
- 57/00 Accessoires pour le golf [1, 2006.01, 2015.01]**
- 57/10 • Tees de golf [2015.01]
- 57/12 • • fixés à des attaches [2015.01]
- 57/13 • • pliables ou séparables [2015.01]
- 57/15 • • réglables en hauteur [2015.01]
- 57/16 • • Tees du type avec brosse [2015.01]
- 57/18 • • avec moyens d'écriture [2015.01]
- 57/19 • • avec indicateurs de direction [2015.01]
- 57/20 • Accessoires pour porter, p.ex. porte-tees ou porte-balles [2015.01]
- 57/30 • Marqueurs de balle [2015.01]
- 57/35 • • à aimants [2015.01]
- 57/40 • Cuvettes ou trous de golf [2015.01]
- 57/50 • spécialement adaptés pour l'entretien du parcours [2015.01]
- 57/60 • Nettoyage ou entretien des clubs, putters chaussures ou autres accessoires de golf (dispositifs pour le nettoyage des manches ou grips des clubs ou putters de golf A63B 60/36) [2015.01]
- 59/00 Battes, raquettes ou analogues, non couverts par les groupes A63B 49/00-A63B 57/00 [1, 2006.01, 2015.01]**
- Note(s) [2015.01]**
- Dans le présent groupe, le terme "balle" couvre également les palets ou autres objets frappés au cours du jeu.
- 59/20 • comportant des moyens, p.ex. des poches, filets ou surfaces de type adhésif, pour attraper ou tenir une balle, p.ex. pour la crosse canadienne ou la pelote [2015.01]
- 59/30 • formant des accessoires tenus à la main pour lancer ou attraper des anneaux, des disques, des roues ou des objets lancés de forme cylindrique, ou des balles percées en leur centre [2015.01]
- 59/40 • Raquettes ou analogues à surfaces de frappe planes pour frapper une balle en l'air, p.ex. pour le tennis de table [2015.01]
- 59/42 • • à surfaces solides [2015.01]
- 59/45 • • • Leurs parties en caoutchouc; caractérisées par la liaison entre une partie en caoutchouc et le corps de la raquette [2015.01]
- 59/48 • • à surfaces perforées [2015.01]
- 59/50 • Battes en forme de tige pour frapper une balle en l'air, p.ex. pour le baseball [2015.01]
- 59/51 • • en métal [2015.01]
- 59/52 • • en bois ou bambou [2015.01]
- 59/54 • • en plastique [2015.01]
- 59/55 • • à section transversale non circulaire [2015.01]
- 59/56 • • caractérisées par la tête [2015.01]
- 59/58 • • caractérisées par la forme (A63B 59/55, A63B 59/56 ont priorité) [2015.01]
- 59/59 • • avec générateurs de son, p.ex. avec éléments internes mobiles à cet effet [2015.01]
- 59/60 • du type maillet, p.ex. pour le croquet [2015.01]
- 59/70 • avec parties inférieures inclinées ou en angle pour frapper une balle sur le sol, sur une surface couverte de glace ou en l'air, p.ex. pour le hockey ou le hurling [2015.01]
- 59/80 • Battes ou palettes circulaires non prévues dans les groupes A63B 59/20-A63B 59/70 [2015.01]
- 60/00 Détails ou accessoires des clubs de golf, des battes, des raquettes ou analogues [2015.01]**
- 60/02 • Ballast pour centrer la masse (A63B 60/24, A63B 60/54 ont priorité) [2015.01]
- 60/04 • • Ballast mobile [2015.01]
- 60/06 • Poignées [2015.01]
- 60/08 • • caractérisées par le matériau [2015.01]
- 60/10 • • avec indication des positions correctes de tenue (A63B 60/12 a priorité) [2015.01]
- 60/12 • • dont les contours sont fonction de l'anatomie de la main de l'utilisateur [2015.01]
- 60/14 • • Housses spécialement adaptées aux poignées, p.ex. manchons ou rubans [2015.01]
- 60/16 • • Couvercles; Embouts [2015.01]
- 60/18 • • avec moyens de refroidissement, de ventilation ou anti-transpiration, p.ex. trous ou distributeurs de poudre [2015.01]
- 60/20 • • avec deux grips [2015.01]

- 60/22 • • Poignées réglables [2015.01]
- 60/24 • • • Poignées lestées [2015.01]
- 60/26 • • • à rigidité réglable [2015.01]
- 60/28 • • • à longueur réglable [2015.01]
- 60/30 • • • à circonférence réglable [2015.01]
- 60/32 • • avec moyens de modification de la position angulaire de la poignée le long de son axe longitudinal [2015.01]
- 60/34 • • l'axe de la poignée étant différent de l'axe principal de l'objet [2015.01]
- 60/36 • Dispositifs de nettoyage des poignées ou grips [2015.01]
- 60/38 • Moyens de stockage et de distribution de balles structurellement associés [2015.01]
- 60/40 • pourvus de moyens de préhension à l'intérieur, au bord ou à l'arrière de la surface de frappe [2015.01]
- 60/42 • Dispositifs de mesure, de vérification, de correction ou de personnalisation des caractéristiques inhérentes aux clubs de golf, battes, raquettes ou analogues, p.ex. mesure du couple de torsion maximale que le manche d'une batte peut supporter [2015.01]
- 60/44 • • Presses pour raquettes à cordage [2015.01]
- 60/46 • Dispositifs de mesure associés aux clubs de golf, battes, raquettes ou analogues pour la mesure des paramètres physiques relatifs à l'activité sportive, p.ex. battes de baseball avec indicateurs d'impact ou bracelets pour mesurer le mouvement de balancier au golf [2015.01]
- 60/48 • à section ondulée [2015.01]
- 60/50 • avec trous traversants (A63B 60/18 a priorité; pour mise en place du cordage A63B 49/00) [2015.01]
- 60/52 • avec fentes [2015.01]
- 60/54 • avec moyens d'amortir les vibrations [2015.01]
- 60/56 • Dispositifs de protection, de stockage ou de transport, p.ex. supports ou étuis [2015.01]
- 60/58 • • spécialement adaptés pour les raquettes [2015.01]
- 60/60 • • spécialement adaptés pour les battes [2015.01]
- 60/62 • • spécialement adaptés pour les clubs, p.ex. capuchons pour têtes de club [2015.01]
- 60/64 • • • Gaines pour clubs de golf [2015.01]
- 61/00 Filets de tennis ou accessoires pour le tennis ou jeux analogues [1, 2006.01]**
- 61/02 • Piquets; Piquets montés pour pouvoir tourner [1, 2006.01]
- 61/04 • Dispositifs pour tendre ou régler les filets [1, 2006.01]
- 63/00 Cibles ou buts pour jeux de balle (porte-tees A63B 57/40) [1, 2006.01]**
- 63/02 • montés rigidement (A63B 63/08 a priorité) [1, 3, 2006.01]
- 63/04 • réglables ou pivotables (A63B 63/08 a priorité) [1, 3, 2006.01]
- 63/06 • Cibles tournantes [1, 2006.01]
- 63/08 • à orifice horizontal pour la balle, p.ex. pour le basket-ball [3, 2006.01]
-
- 65/00 Objets à lancer (jouets à lancer A63H 33/18) [1, 2006.01]**
- 65/02 • Javelots, épieux ou analogues [1, 2006.01]
- 65/04 • Marteaux [1, 2006.01]
- 65/06 • Poids [1, 2006.01]
- 65/08 • Boomerangs [1, 2006.01]
- 65/10 • Disques; Palets [1, 2006.01]
- 65/12 • Appareils de lancement de balles avec ou sans récepteurs [1, 2006.01]
- 67/00 Jeux sportifs ou leurs accessoires non prévus dans les groupes A63B 1/00-A63B 65/00 [1, 2006.01]**
- 67/02 • Jeux de golf particuliers p.ex. golf miniature [1, 2006.01]
- 67/04 • Jeux de table pour exercices physiques, à l'instar des jeux de plein air, p.ex. tennis de table (autres jeux de table A63F) [1, 2006.01]
- 67/06 • Jeux à faire voltiger des anneaux ou des disques [1, 2006.01]
- 67/08 • Jeux à jongler ou à faire tourner des balles en tant que jeu d'adresse [1, 2006.01]
- 67/10 • Jeux comportant des objets suspendus par un fil ou pouvant osciller, p.ex. des balles, des objets pointus en forme d'oiseaux ou d'autres animaux, pour viser et frapper des cibles (jeux utilisant une batte avec balle asservie A63B 67/20; jeux de quilles à boules asservies A63D 7/00) [1, 2006.01]
- 67/12 • Jeux d'adresse à lancement d'objets [1, 2006.01]
- 67/14 • Curling, galets; Autres jeux analogues avec objets à faire glisser [1, 2006.01]
- 67/16 • Diabolos ou jeux de lancement par enroulement [1, 2006.01]
- 67/18 • Badminton ou jeux analogues avec projectiles empennés [1, 2006.01, 2016.01]
- 67/183 • • Projectiles empennés [2016.01]
- 67/187 • • • Volants [2016.01]
- 67/19 • • • avec plusieurs pennes connectées les unes aux autres [2016.01]
- 67/193 • • • avec l'ensemble des pennes fabriqué d'une seule pièce [2016.01]
- 67/197 • • • avec des fonctions spéciales, p.ex. avec émission de lumière ou génération de sons [2016.01]
- 67/20 • Jeux utilisant une batte avec balle asservie [3, 2006.01]
- 67/22 • • la batte comportant un ou plusieurs trous [3, 2006.01]
- 69/00 Appareils d'entraînement ou appareils destinés à des sports particuliers (entraînement des parachutistes B64D 23/00) [1, 2006.01]**
- 69/02 • pour l'escrime [1, 2006.01]
- 69/04 • simulant les mouvements du cheval (animaux-jouets à chevaucher A63G 19/00) [1, 2006.01]
- 69/06 • pour canotage ou aviron [1, 2006.01]
- 69/08 • • en bassins [1, 2006.01]
- 69/10 • Appareils pour apprendre à nager, utilisés hors de l'eau [1, 2006.01]
- 69/12 • Aménagements en piscine pour apprendre à nager [1, 2006.01]
- 69/14 • • Châssis, planches pour apprendre à nager [1, 2006.01]
- 69/16 • pour cyclisme [1, 2006.01]
- 69/18 • pour ski [1, 2006.01]
- 69/20 • Punching-balls [1, 2006.01]
- 69/22 • • montés sur, ou suspendus à, des supports fixes [1, 2006.01]
- 69/24 • • montés sur, ou suspendus à, des supports mobiles [1, 2006.01]
- 69/26 • • • attachés au corps humain [1, 2006.01]
- 69/28 • • Ballons portant des attaches en des points opposés [1, 2006.01]
- 69/30 • • • attaches à ressort ou élastiques [1, 2006.01]
- 69/32 • • avec dispositifs indicateurs [1, 2006.01]

A63B

- 69/34 • Mannequins pour boxe ou football [1, 2006.01]
- 69/36 • pour le golf [1, 2006.01]
- 69/38 • pour le tennis [1, 2006.01]
- 69/40 • Dispositifs fixés à demeure pour la projection de balles (boîtes de lancement de pigeons artificiels F41J 9/18) [1, 2006.01]

71/00 Accessoires pour jeux ou sports non couverts dans les groupes A63B 1/00-A63B 69/00 (accessoires pour donner le départ A63K 3/02) [1, 2006.01]

- 71/02 • pour jeux sportifs de plein air ou de gymnase [1, 2006.01]
- 71/04 • pour jeux d'intérieur ou de salon [1, 2006.01]
- 71/06 • Dispositifs indicateurs ou de marque pour jeux ou joueurs [1, 2006.01]
- 71/08 • Moyens protecteurs du corps pour joueurs ou sportifs (vêtements de protection destinés aux sports A41D 13/00) [1, 2006.01]
- 71/10 • • pour la tête (en forme de casquettes ou de coiffures A42B 1/08; casques A42B 3/00) [1, 2006.01]
- 71/12 • • pour le corps ou les jambes [1, 2006.01]
- 71/14 • • pour les mains, p.ex. gants de baseball, de boxe ou de golf (doigtiers pour le tir à l'arc F41B 5/16) [1, 2006.01]
- 71/16 • • • pneumatiques [1, 2006.01]

Schéma d'indexation associé aux groupes A63B 49/00-A63B 61/00 relatif au type de sport [2015.01]

102/00 Utilisation de clubs, battes, raquettes ou analogues pour l'activité sportive [2015.01]

- 102/02 • Tennis [2015.01]
- 102/04 • Badminton [2015.01]
- 102/06 • Squash [2015.01]
- 102/08 • Paddle-tennis, padel ou platform-tennis [2015.01]
- 102/10 • Jeu de volant [2015.01]
- 102/12 • Hanetsuki [2015.01]
- 102/14 • Crosse canadienne [2015.01]
- 102/16 • Tennis de table [2015.01]
- 102/18 • Baseball, thèque ou jeux analogues [2015.01]
- 102/20 • Cricket [2015.01]
- 102/22 • Hockey [2015.01]
- 102/24 • Hockey sur glace [2015.01]
- 102/26 • Hurling [2015.01]
- 102/28 • Bandy [2015.01]
- 102/30 • Floorball [2015.01]
- 102/32 • Golf [2015.01]
- 102/34 • Polo [2015.01]
- 102/36 • Croquet [2015.01]
- 102/38 • Gateball [2015.01]

A63C PATINS; SKIS; PATINS À ROULETTES; FORME OU TRACÉ DE TERRAINS, DE PISTES OU SIMILAIRES (skis nautiques B63B 35/81) [5]

Schéma général

PATINS

- Patins à glace..... 1/00, 3/00
- Patins à roulettes..... 17/00

SKIS, RAQUETTES À NEIGE

- Skis à neige..... 5/00-11/00
- Raquettes à neige..... 13/00

TERRAINS DE JEUX, p.ex. POUR JEUX DE BOULES, PATINOIRES OU PLANS D'EAU POUR SKI

- NAUTIQUE, LEURS COUVERTURES..... 19/00

Patins; Accessoires de patinage

- 1/00 **Patins** (patins à roulettes ou planches à roulettes A63C 17/00) [1, 2006.01]
- 1/02 • montés à demeure sur la semelle des chaussures [1, 2006.01]
- 1/04 • fixés au moyen de brides de serrage [1, 2006.01]
- 1/06 • • comportant des plaques de semelles et de talons, chacune d'elles étant munie de brides de serrage [1, 2006.01]
- 1/08 • • avec des brides de semelles et de talons serrées simultanément [1, 2006.01]
- 1/10 • • le serrage s'obtenant par le mouvement du pied [1, 2006.01]
- 1/12 • • le serrage s'obtenant par le balancement ou le déplacement de la lame ou de l'ensemble du patin [1, 2006.01]
- 1/14 • • serrés au moyen de ressorts [1, 2006.01]
- 1/16 • • Construction particulière des moyens de fixation des brides [1, 2006.01]
- 1/18 • fixés au moyen de courroies [1, 2006.01]

- 1/20 • comportant des moyens de fixation sur des éléments métalliques particuliers des chaussures [1, 2006.01]
- 1/22 • à plaques de semelles particulières [1, 2006.01]
- 1/24 • • à plaques élastiques [1, 2006.01]
- 1/26 • • en deux parties permettant l'ajustage à la taille du pied [1, 2006.01]
- 1/28 • • à plaques pivotantes [1, 2006.01]
- 1/30 • à lames particulière [1, 2006.01]
- 1/32 • • Structures particulières de la lame simple [1, 2006.01]
- 1/34 • • Lames composites [1, 2006.01]
- 1/36 • • à plusieurs lames [1, 2006.01]
- 1/38 • du type tubulaire [1, 2006.01]
- 1/40 • faits d'une seule pièce [1, 2006.01]
- 1/42 • Fabrication des patins [1, 2006.01]
- 3/00 **Accessoires de patins** [1, 2006.01]
- 3/02 • Supports pour les chevilles (chaussures avec éléments pour soutenir le pied A43B 7/14) [1, 2006.01]

- 3/04 • Châssis ou glissières d'appui pour patineurs [1, 2006.01]
- 3/06 • Supports pour patineurs pendant le laçage des patins sur la chaussure [1, 2006.01]
- 3/08 • Crampons particuliers pour lames de patins [1, 2006.01]
- 3/10 • Appareils auxiliaires pour l'aiguisage des lames [1, 2006.01]
- 3/12 • Gardes pour lames de patins [1, 2006.01]
- 3/14 • Clés de patins [1, 2006.01]

Skis ou surfs des neiges; Leurs accessoires

- 5/00 **Skis ou surfs des neiges** (luges ou traîneaux avec skis, p.ex. ski-bobs, B62B 13/00; skis pour luges ou traîneaux B62B 17/02; skis pour supporter des véhicules à roues pour faciliter la circulation sur neige ou glace B62B 19/00) [1, 2006.01]
- 5/02 • Skis pliants ou démontables [1, 2006.01]
- 5/025 • Skis courts [4, 2006.01]
- 5/03 • Monoskis; Surfs des neiges [4, 2006.01]
- 5/035 • avec roues ou chenilles en contact au sol [4, 2006.01]
- 5/04 • Structure de leur surface [1, 4, 2006.01]
- 5/044 • • de la semelle active [4, 2006.01]
- 5/048 • • des carres [4, 2006.01]
- 5/052 • • des spatules ou des talons des skis [4, 2006.01]
- 5/056 • • Matériaux pour la semelle active [4, 2006.01]
- 5/06 • comprenant sur leur dessus des dispositifs spéciaux, p.ex. un guidon [1, 2006.01]
- 5/065 • • Dispositifs empêchant de croiser les skis [4, 2006.01]
- 5/07 • • comprenant des moyens de réglage de leur raideur [1, 2006.01]
- 5/075 • • Amortisseurs de vibrations [4, 2006.01]
- 5/08 • mus par un moteur (A63C 5/035 a priorité) [1, 4, 2006.01]
- 5/11 • combinés à des voiles ou assimilés [4, 2006.01]
- 5/12 • leur fabrication; Sélection de matériaux particuliers (matériaux pour la semelle de glisse A63C 5/056) [1, 4, 2006.01]
- 5/14 • • utilisant des matériaux synthétiques; comportant plusieurs couches liées [4, 2006.01]
- 5/16 • Dispositifs permettant d'utiliser les skis pendant qu'ils sont maintenus dans une position particulière l'un par rapport à l'autre, p.ex. à des fins d'entraînement [4, 2006.01]
- 7/00 **Dispositifs empêchant les skis de glisser en arrière; Taquets ou freins pour skis** [1, 4, 2006.01]
- 7/02 • Peaux; Leurs succédanés [1, 2006.01]
- 7/04 • Dispositifs de fixation des peaux [1, 2006.01]
- 7/06 • Plaques en forme de dents pour semelle de ski [1, 2006.01]
- 7/08 • Lames d'arrêt fixables aux skis de manière à être constamment en position active [1, 2006.01]
- 7/10 • Lames d'arrêt à charnières, fixables aux skis de manière à pouvoir être mises hors de position active [1, 2006.01]
- 7/12 • Couteaux empêchant un dérapage latéral [1, 2006.01]
- 9/00 **Fixations de skis** [1, 2006.01, 2012.01]
- 9/02 • Fixations ne se détachant pas d'elles-mêmes à plaque de semelle pivotante, ou à éléments pivotants, p.ex. du type Ellefsen [1, 2006.01, 2012.01]
- 9/04 • Fixations par longues courroies ne se détachant pas d'elles-mêmes [1, 2006.01, 2012.01]

- 9/06 • Fixations comportant un câble serrant le talon et reliées au bout avant du ski ne se détachant pas d'elles-mêmes [1, 2006.01, 2012.01]
- 9/08 • se relâchant ou se détachant d'elles-mêmes en cas d'accident, c. à d. fixations de sécurité [1, 2006.01, 2012.01]
- 9/081 • • à plaque de semelle pivotante [1, 2006.01, 2012.01]
- 9/082 • • à plaque de talon pivotante [1, 2006.01, 2012.01]
- 9/083 • • à courroie câble détachable [1, 2006.01, 2012.01]
- 9/084 • • à rabattants de talon, p.ex. pouvant basculer [1, 2006.01, 2012.01]
- 9/085 • • à rabattants de semelle, p.ex. pouvant basculer [1, 2006.01, 2012.01]
- 9/086 • • utilisant des éléments fixés à la chaussure de l'usager et détachables de la fixation du ski [1, 2006.01, 2012.01]
- 9/088 • • avec dispositifs de verrouillage à commande électronique [4, 2006.01, 2012.01]
- 9/10 • Mâchoires spéciales pour les pieds ne se détachant pas d'elles-mêmes; Crochets de fixation en une seule pièce ne se détachant pas d'eux-mêmes [1, 2006.01, 2012.01]
- 9/12 • Bandes élastiques pour talons ne se détachant pas d'elles-mêmes [1, 2006.01, 2012.01]
- 9/14 • Fixations ne se détachant pas d'elles-mêmes sans courroies de talon, mais avec, à la fois, des guides-butées et des courroies de pied [1, 2006.01, 2012.01]
- 9/16 • Fixations ne se détachant pas d'elles-mêmes sans courroies de talon, mais avec des guides-butées sans courroies de pied [1, 2006.01, 2012.01]
- 9/18 • Fixations ne se détachant pas d'elles-mêmes sans courroies de talon, mais avec un moyen de serrage aménagé au bout avant de la fixation ou derrière celle-ci [1, 2006.01, 2012.01]
- 9/20 • Fixations ne se détachant pas d'elles-mêmes avec des griffes particulières pour les bords de semelles au lieu de lanières de pied [1, 2006.01, 2012.01]
- 9/22 • Moyens pour ajuster les brides de serrage du pied [1, 2006.01, 2012.01]
- 9/24 • Raidisseurs pour fixations de skis (raidisseurs pour fixations de skis se détachant d'elles-mêmes A63C 9/08) [1, 2006.01, 2012.01]
- 10/00 **Fixations de surfs des neiges** [2012.01]
- 10/02 • caractérisées par des parties constitutives du dispositif de retenue de la chaussure [2012.01]
- 10/04 • • à sangles ou capot coiffant la chaussure [2012.01]
- 10/06 • • • Sangles à cet effet, p.ex. sangles ajustables [2012.01]
- 10/08 • • Étriers avant ou arrière; Brides de serrage [2012.01]
- 10/10 • • utilisant des éléments fixés à la chaussure, p.ex. moyens pour faciliter le chaussage [2012.01]
- 10/12 • se relâchant ou se détachant d'elles-mêmes en cas d'accident, c. à d. fixations de sécurité [2012.01]
- 10/14 • Interfaces, p.ex. sous la forme de plaque [2012.01]
- 10/16 • Systèmes de réglage de l'orientation ou de la position des fixations [2012.01]
- 10/18 • • autour d'un axe de rotation vertical par rapport à la planche [2012.01]
- 10/20 • • en direction longitudinale ou latérale par rapport à la planche [2012.01]
- 10/22 • • pour s'adapter à la taille de la chaussure (A63C 10/06 a priorité) [2012.01]
- 10/24 • Supports de mollets ou talons, p.ex. gouttière ou arceaux réglables [2012.01]

A63C

- 10/26 • Amortisseurs de chocs ou de vibrations [2012.01]
- 10/28 • caractérisés par des dispositifs ou aménagements auxiliaires présents sur la fixation [2012.01]
- 11/00 Accessoires pour pratiquer le ski ou le surf des neiges** (adaptateurs sur véhicules pour transporter des skis B60R 9/12) [1, 2006.01]
- 11/02 • Dispositifs pour tendre, serrer ou presser des skis ou des surfs des neiges pour leur transport ou stockage [1, 4, 2006.01]
- 11/04 • pour l'entretien des skis ou des surfs des neiges [1, 2006.01]
- 11/06 • • pour affûter les carres [1, 2006.01]
- 11/08 • • Appareils à farter ou à enlever le fart [1, 2006.01]
- 11/10 • Appareils pour remorquer (remontées mécaniques pour skis B61B 11/00) [1, 2006.01]
- 11/12 • Appareils pour accrocher le talon de la chaussure au ski [1, 2006.01]
- 11/14 • Appareils pour réparer des skis ou des surfs des neiges endommagés [1, 2006.01]
- 11/16 • Moyens particuliers aménagés sur les chaussures pour y fixer les skis (A63C 9/00 a priorité) [1, 2006.01]
- 11/18 • Dispositifs pour ôter la neige des skis, des surfs des neiges, des chaussures ou des fixations [1, 2006.01]
- 11/20 • Protections contre la neige sur skis ou surfs des neiges [1, 2006.01]
- 11/22 • Bâtons de skis [1, 2006.01]
- 11/24 • • Anneaux de bâtons de skis [1, 2006.01]
- 11/26 • Dispositifs utilisés lors du montage de fixations, p.ex. gabarits de montage [4, 2006.01]

-
- 13/00 Raquettes à neige [1, 2006.01]**
 - 13/02 • Anneaux des raquettes à neige [1, 2006.01]
 - 17/00 Patins à roulettes; Planches à roulettes [1, 4, 2006.01]**
 - 17/01 • Planches à roulettes (A63C 17/02-A63C 17/28 ont priorité) [4, 2006.01]

A63D JEUX DE BOULES, p.ex. JEU DE QUILLES, BOULE ITALIENNE OU PÉTANQUE; BOULODROMES; JEUX DE BAGATTELLE OU JEUX ANALOGUES; BILLARDS (boules, billes A63B 37/00)

- 1/00 Boulodromes, p.ex. pistes de jeux de quilles, terrains pour la boule italienne** (bouligrins A63C 19/00) [1, 2006.01]
- 1/02 • démontables ou transportables [1, 2006.01]
- 1/04 • Forme ou matériau de la surface; Supports de quilles formant bloc avec la surface [1, 2006.01]
- 1/06 • Appareils de réglage; Emplacements pour joueurs [1, 2006.01]
- 1/08 • Pistes pour le retour ou la circulation des boules [1, 2006.01]
- 3/00 Jeux de boules de table; Boulodromes miniatures; Jeux de boules** (jeux de quilles A63D 7/00) [1, 2006.01]
- 3/02 • Agencements de dispositifs pour propulser ou projeter les boules ou les billes [1, 2006.01]
- 5/00 Accessoires pour boulodromes ou jeux de boules de table [1, 2006.01]**
- 5/02 • Appareils pour recueillir ou relever les boules; Dispositifs séparés pour le renvoi des boules [1, 2006.01]

- 17/02 • avec deux paires de roulettes [1, 2006.01]
- 17/04 • avec des roulettes disposées autrement qu'en deux paires [1, 2006.01]
- 17/06 • • du type à une seule voie [1, 2006.01]
- 17/08 • • • du type à roue unique [1, 2006.01]
- 17/10 • à chenilles [1, 2006.01]
- 17/12 • à mécanisme moteur [1, 2006.01]
- 17/14 • à freins, p.ex. freins de bout, embrayages à roue libre [1, 2006.01]
- 17/16 • pour patinage sur patinoires de forme ou de dispositions particulières [1, 2006.01]
- 17/18 • transformables en patins à glace ou à neige [1, 2006.01]
- 17/20 • avec roues amovibles permettant d'utiliser les patins pour la marche [1, 2006.01]
- 17/22 • Roues de patins [1, 2006.01]
- 17/24 • • avec surfaces de roulement sphériques ou en forme de bille [1, 2006.01]
- 17/26 • avec aménagements auxiliaires particuliers, p.ex. dispositifs lumineux, marqueurs ou de poussée [1, 2006.01]
- 17/28 • avec dispositions pour s'asseoir [1, 2006.01]
- 19/00 Forme ou tracé de terrains de jeux, patinoires, terrains pour jeux de boules ou plans d'eau pour ski nautique; Leurs couvertures [1, 4, 2006.01]**
- 19/02 • Aménagement de la surface des terrains selon les besoins des différents jeux [1, 2006.01]
- 19/04 • Paillassons ou tapis pour terrains de jeux [1, 2006.01]
- 19/06 • Appareils pour disposer ou diviser le terrain [1, 2006.01]
- 19/08 • • Moyens mécaniques de marquage du terrain [1, 2006.01]
- 19/10 • Pistes de patinage à roulettes ou sur glace; Pistes de ski alpin, de ski de fond, de saut à ski ou de luges [1, 4, 2006.01]
- 19/12 • Couvertures amovibles pour la protection des terrains, des pistes, des emplacements de jeux ou analogues [1, 4, 2006.01]

- 5/04 • Dispositifs indicateurs [1, 2006.01]
- 5/06 • Supports de quilles [1, 2006.01]
- 5/08 • Moyens pour faire tenir les quilles debout ou les retirer [1, 2006.01]
- 5/09 • • les quilles étant rassemblées dans le bon ordre avant leur mise en place [1, 2006.01]
- 5/10 • Appareils pour nettoyer les boules, les quilles ou les allées [1, 2006.01]
- 7/00 Jeux de quilles, p.ex. jeux de quilles à boules asservies [1, 2006.01]**
- 9/00 Quilles [1, 2006.01]**
- 13/00 Jeux de bagatelle ou analogues [1, 2006.01]**
- 15/00 Billards, p.ex. billards français, billards à poches ou à trous; Tables de billard** (jeux de bagatelle A63D 13/00) [1, 2006.01]
- 15/02 • Tables de billard conçues pour reposer sur des tables ordinaires ou analogues [1, 2006.01]

- | | | | |
|-------|--|-------|--|
| 15/04 | • Tables de billard transformables en d'autres tables, ou similaires (en lits A47C 17/62) [1, 2006.01] | 15/12 | • • Fixation des procédés [1, 2006.01] |
| 15/06 | • Bandes ou leur fixation [1, 2006.01] | 15/14 | • • Moyens pour rendre rugueux les procédés [1, 2006.01] |
| 15/08 | • Queues [1, 2006.01] | 15/16 | • Montures pour craies [1, 2006.01] |
| 15/10 | • • Râteliers pour queues de billard [1, 2006.01] | 15/20 | • Dispositifs marqueurs ou enregistreurs [1, 2006.01] |

A63F JEUX DE CARTES, JEUX SE JOUANT SUR TABLE OU JEUX DE ROULETTE; JEUX D'INTÉRIEUR UTILISANT DE PETITS ÉLÉMENTS DE JEU MOBILES; JEUX VIDÉO; JEUX NON PRÉVUS AILLEURS [5]

- | | | | |
|------|---|------|---|
| 1/00 | Jeux de cartes (aspects des jeux utilisant un affichage à plusieurs dimensions généré électroniquement montrant des représentations relatives au jeu A63F 13/00) [1, 7, 2006.01] | 7/07 | • • dans lesquels les éléments de jeu sont continuellement en contact avec la surface de jeu ou supportés par celle-ci, p.ex. supportés par un coussin d'air [3, 2006.01] |
| 1/02 | • Cartes à jouer; Formes particulières de cartes (méthodes d'impression B41K, B41M) [1, 2006.01] | 7/20 | • • dans lesquels les éléments de jeu sont projetés en l'air [3, 2006.01] |
| 1/04 | • Jeux de cartes combinés à d'autres jeux [1, 2006.01] | 7/22 | • Accessoires; Détails [3, 2006.01] |
| 1/06 | • Accessoires pour jeux de cartes [1, 2006.01] | 7/24 | • • Dispositifs commandés par le joueur permettant de projeter ou de faire rouler les éléments de jeu (aménagements de ces dispositifs dans les jeux de boules de tables, dans les bouledromes miniatures ou les jeux de boules A63D 3/02; dans les billards anglais ou les billards A63D 13/00, A63D 15/00) [3, 2006.01] |
| 1/08 | • • Sabots [1, 2006.01] | 7/26 | • • • électriques ou magnétiques [3, 2006.01] |
| 1/10 | • • Appareils pour tenir les cartes [1, 2006.01] | 7/28 | • • • utilisant la pesanteur [3, 2006.01] |
| 1/12 | • • Batteurs de cartes [1, 2006.01] | 7/30 | • • Obstacles; Cibles; Dispositifs pour indiquer le score ou recevoir l'élément de jeu; Contacteurs actionnés par l'élément de jeu, p.ex. interrupteurs; Indicateurs d'inclinaison [3, 2006.01] |
| 1/14 | • • Distributeurs de cartes [1, 2006.01] | 7/32 | • • • Appareils destinés à changer les valeurs des scores [3, 2006.01] |
| 1/16 | • • Appareils pour indiquer le donneur [1, 2006.01] | 7/34 | • • Autres dispositifs pour manipuler les éléments de jeu, p.ex. moyens pour remettre en jeu des billes de bonus [3, 2006.01] |
| 1/18 | • • Dispositifs marqueurs ou enregistreurs; Indicateurs (A63F 1/16 a priorité; contrôleurs de temps G07C) [1, 2006.01] | 7/36 | • • Détails structurels non couverts par les groupes A63F 7/24-A63F 7/34, p.ex. armatures, tableaux de jeu, pistes de guidage [3, 2006.01] |
| 3/00 | Jeux se jouant sur une table; Jeux de hasard (jeux de courses, jeux de circulation ou jeux d'obstacles caractérisés par des pièces mues par les joueurs A63F 9/14; aspects des jeux utilisant un affichage à plusieurs dimensions généré électroniquement montrant des représentations relatives au jeu A63F 13/00) [1, 7, 2006.01] | 7/38 | • • • Surfaces de jeu déplaçables en cours de partie [3, 2006.01] |
| 3/02 | • Echecs; Jeux similaires sur tablier [1, 2006.01] | 7/40 | • • • Boules, billes ou autres éléments de jeu mobiles, p.ex. boules de billard, disques [3, 2006.01] |
| 3/04 | • Jeux géographiques ou analogues [1, 2006.01] | 9/00 | Jeux non prévus ailleurs (aspects des jeux utilisant un affichage à plusieurs dimensions généré électroniquement montrant des représentations relatives au jeu A63F 13/00) [1, 7, 2006.01] |
| 3/06 | • Lotos ou jeux de bingo; Systèmes, appareils ou dispositifs pour leur vérification [1, 5, 2006.01] | 9/02 | • Jeux de tir ou de lancement (objets à lancer pour le sport ou les loisirs A63B 65/00; jouets à jeter ou à lancer en soi A63H 33/18; cibles, champs de tir, collecteurs de balles F41J) [1, 3, 2006.01] |
| 3/08 | • Jeux de hasard pouvant être joués par un grand nombre de personnes [1, 2006.01] | 9/04 | • Dés (dés-totons A63F 5/04); Boîtes à dés; Dispositifs mécaniques de lancement de dés [1, 2006.01] |
| 5/00 | Jeux de roulette (aspects des jeux utilisant un affichage à plusieurs dimensions généré électroniquement montrant des représentations relatives au jeu A63F 13/00) [1, 7, 2006.01] | 9/06 | • Jeux de patience; Autres jeux joués par une personne seule (jeux de billes à secouer dans des petites boîtes A63F 7/04) [1, 2006.01] |
| 5/02 | • Jeux de billes analogues à la roulette [1, 2006.01] | 9/08 | • • Puzzles pourvus d'éléments mobiles l'un par rapport à l'autre [1, 2006.01] |
| 5/04 | • Roulettes à disque; Roulettes à cadran; Totons; Totons marqués comme des dés [1, 2006.01] | 9/10 | • • Puzzles à deux dimensions [1, 2006.01] |
| 7/00 | Jeux d'intérieur utilisant de petits éléments de jeu mobiles, p.ex. des boules, billes, disques ou cubes (jeux impliquant une table, jeux de hasard A63F 3/00; jeux de roulette A63F 5/00; aspects des jeux utilisant un affichage à plusieurs dimensions généré électroniquement montrant des représentations relatives au jeu A63F 13/00; jeux de boules miniatures A63D 3/00; billard anglais ou jeux analogues A63D 13/00; billards, billards de poche A63D 15/00) [1, 7, 2006.01] | 9/12 | • • Puzzles à trois dimensions [1, 2006.01] |
| 7/02 | • utilisant des éléments de jeu tombant ou des éléments de jeu roulant sur une surface inclinée, p.ex. billards électriques [1, 2006.01] | 9/14 | • Jeux de courses, jeux de circulation ou jeux d'obstacles caractérisés par des pièces mues par les joueurs (jeux utilisant des jetons A63F 3/00) [1, 2006.01] |
| 7/04 | • utilisant des boules ou des billes secouées ou roulant dans de petites boîtes [1, 2006.01] | 9/16 | • Jeux de toupies [1, 2006.01] |
| 7/06 | • Jeux simulant des jeux de balle de plein air, p.ex. le hockey (pour l'exercice physique du corps humain A63B 67/00) [1, 2006.01] | 9/18 | • Jeux de questions et réponses [1, 2006.01] |

- 9/20 • Dominos ou jeux analogues; Mah-jong [1, 2006.01]
- 9/24 • Jeux utilisant des circuits électroniques, non prévus ailleurs [5, 2006.01]
- 9/26 • Jeux d'équilibre, c. à d. destinés à amener des éléments en ou hors équilibre [7, 2006.01]
- 9/28 • Jeux de réaction en chaîne avec des pièces se renversant; Distributeurs ou dispositifs de positionnement à cet effet [7, 2006.01]
- 9/30 • Jeux de capture par accrochage ou piégeage d'objets, p.ex. jeux de pêche [7, 2006.01]
- 9/32 • Jeux comportant un ensemble de longs bâtonnets, p.ex. mikado® (A63F 9/30 a priorité) [7, 2006.01]
- 9/34 • Jeux utilisant des pièces déplacées ou tenues magnétiquement, non prévus dans d'autres sous-groupes du groupe A63F 9/00 [7, 2006.01]
- 11/00 Accessoires de jeux d'usage général [7, 2006.01]**
- Note(s) [7]**
- Les accessoires de jeux spécialement adaptés pour un type particulier de jeu sont classés dans un des groupes A63F 1/00-A63F 9/00 couvrant le jeu particulier.
- 13/00 Jeux vidéo, c. à d. jeux utilisant un affichage à plusieurs dimensions générés électroniquement [7, 2006.01, 2014.01]**
- 13/20 • Dispositions d'entrée pour les dispositifs de jeu vidéo [2014.01]
- 13/21 • • caractérisées par leurs capteurs, leurs finalités ou leurs types [2014.01]
- 13/211 • • • utilisant des capteurs d'inertie, p.ex. des accéléromètres ou des gyroscopes [2014.01]
- 13/212 • • • utilisant des capteurs portés par le joueur, p.ex. pour mesurer le rythme cardiaque ou l'activité des jambes [2014.01]
- 13/213 • • • comprenant des moyens de photo-détection, p.ex. des caméras, des photodiodes ou des cellules infrarouges (A63F 13/219, A63F 13/655 ont priorité) [2014.01]
- 13/214 • • • pour localiser des contacts sur une surface, p.ex. des tapis de sol ou des pavés tactiles [2014.01]
- 13/2145 • • • la surface étant aussi un dispositif d'affichage, p.ex. des écrans tactiles [2014.01]
- 13/215 • • • comprenant des moyens de détection des signaux acoustiques, p.ex. utilisant un microphone [2014.01]
- 13/216 • • • utilisant des informations géographiques, p.ex. la localisation du dispositif de jeu ou du joueur par GPS [2014.01]
- 13/217 • • • utilisant des informations liées à l'environnement, c. à d. des informations générées autrement que par le joueur, p.ex. la température ou l'humidité ambiantes [2014.01]
- 13/218 • • • utilisant des capteurs de pression, p.ex. générant un signal proportionnel à la pression exercée par le joueur [2014.01]
- 13/219 • • • pour viser des surfaces spécifiques de l'affichage, p.ex. avec des pistolets optiques [2014.01]
- 13/22 • • Opérations de configuration, p.ex. le calibrage, la configuration des touches ou l'affectation des boutons [2014.01]
- 13/23 • • pour l'interfaçage avec le dispositif de jeu, p.ex. des interfaces spécifiques entre la manette et la console de jeu [2014.01]
- 13/235 • • • utilisant une connexion sans fil, p.ex. infrarouge ou piconet [2014.01]
- 13/24 • • Parties constitutives, p.ex. manettes de jeu avec poignées amovibles [2014.01]
- 13/245 • • • spécialement adaptées pour un type particulier de jeu, p.ex. les volants [2014.01]
- 13/25 • Dispositions de sortie pour les dispositifs de jeu vidéo [2014.01]
- 13/26 • • ayant au moins un dispositif d'affichage supplémentaire, p.ex. sur la manette de jeu ou à l'extérieur d'une cabine de jeu [2014.01]
- 13/27 • • caractérisées par un affichage de grande dimension dans un lieu public, p.ex. dans une salle de cinéma, un stade ou une salle de jeux [2014.01]
- 13/28 • • répondant à des signaux de commande reçus du dispositif de jeu pour influencer sur les conditions ambiantes, p.ex. pour faire vibrer les sièges des joueurs, activer des distributeurs de parfums ou agir sur la température ou la lumière (commande des signaux de sortie en fonction de la progression du jeu A63F 13/50) [2014.01]
- 13/285 • • • Génération de signaux de retour tactiles via le dispositif d'entrée du jeu, p.ex. retour de force [2014.01]
- 13/30 • Dispositions d'interconnexion entre des serveurs et des dispositifs de jeu; Dispositions d'interconnexion entre des dispositifs de jeu; Dispositions d'interconnexion entre des serveurs de jeu [2014.01]
- 13/31 • • Aspects de communication spécifiques aux jeux vidéo, p.ex. entre plusieurs dispositifs de jeu portatifs à courte distance [2014.01]
- 13/32 • • utilisant des connexions de réseau local [LAN] [2014.01]
- 13/323 • • • entre des dispositifs de jeu ayant des caractéristiques matérielles différentes, p.ex. des dispositifs de jeu portatifs connectables à des consoles de jeu ou à des machines de salles de jeux [2014.01]
- 13/327 • • • utilisant des réseaux sans fil, p.ex. WIFI ou piconet [2014.01]
- 13/33 • • utilisant des connexions de réseau étendu [WAN] [2014.01]
- 13/332 • • • utilisant des réseaux sans fil, p.ex. les réseaux téléphoniques cellulaires [2014.01]
- 13/335 • • • utilisant l'Internet [2014.01]
- 13/338 • • • utilisant des réseaux de télévision [2014.01]
- 13/34 • • utilisant des connexions pair à pair [2014.01]
- 13/35 • • Détails des serveurs de jeu [2014.01]
- 13/352 • • • comportant des dispositions particulières de serveurs de jeu, p.ex. des serveurs régionaux connectés à un serveur national ou à plusieurs serveurs gérant les partitions de jeu [2014.01]
- 13/355 • • • Réalisation d'opérations pour le compte de clients ayant des capacités de traitement restreintes, p.ex. serveurs transformant une scène de jeu qui évolue en flux MPEG à transmettre à un téléphone portable ou à un client léger [2014.01]
- 13/358 • • • Adaptation du déroulement du jeu en fonction de la charge du réseau ou du serveur, p.ex. pour diminuer la latence due aux différents débits de connexion entre clients [2014.01]
- 13/40 • Traitement des signaux de commande d'entrée des dispositifs de jeu vidéo, p.ex. les signaux générés par le joueur ou dérivés de l'environnement [2014.01]

- 13/42 • • par mappage des signaux d'entrée en commandes de jeu, p.ex. mappage du déplacement d'un stylet sur un écran tactile en angle de braquage d'un véhicule virtuel **[2014.01]**
- 13/422 • • • mappage automatique pour assister le joueur, p.ex. freinage automatique dans un jeu de conduite automobile **[2014.01]**
- 13/424 • • • incluant des signaux d'entrée acoustiques, p.ex. en utilisant les résultats d'extraction de hauteur tonale ou de rythme ou de reconnaissance vocale **[2014.01]**
- 13/426 • • • incluant des informations de position sur l'écran, p.ex. les coordonnées sur l'écran d'une surface que le joueur vise avec un pistolet optique **[2014.01]**
- 13/428 • • • incluant des signaux d'entrée de mouvement ou de position, p.ex. des signaux représentant la rotation de la manette d'entrée ou les mouvements des bras du joueur détectés par des accéléromètres ou des gyroscopes **[2014.01]**
- 13/44 • • incluant la durée ou la synchronisation des opérations, p.ex. l'exécution d'une action dans une certaine fenêtre temporelle **[2014.01]**
- 13/45 • Commande de la progression du jeu vidéo **[2014.01]**
- 13/46 • • Calcul du score du jeu **[2014.01]**
- 13/47 • • incluant des points de branchement, p.ex. la possibilité à un moment donné de choisir l'un des scénarios possibles **[2014.01]**
- 13/48 • • Démarrage d'un jeu, p.ex. activation du dispositif de jeu ou attente que d'autres joueurs se joignent à une session multi-joueurs **[2014.01]**
- 13/49 • • Sauvegarde de l'état du jeu; Pause ou fin du jeu **[2014.01]**
- 13/493 • • • Reprise du jeu, p.ex. après une pause, un dysfonctionnement ou une panne de courant **[2014.01]**
- 13/497 • • • Répétition partielle ou entière d'actions de jeu antérieures **[2014.01]**
- 13/50 • Commande des signaux de sortie en fonction de la progression du jeu **[2014.01]**
- 13/52 • • incluant des aspects de la scène de jeu affichée **[2014.01]**
- 13/525 • • • Changement des paramètres des caméras virtuelles **[2014.01]**
- 13/5252 • • • • utilisant deux ou plusieurs caméras virtuelles simultanément ou séquentiellement, p.ex. en commutant automatiquement entre caméras virtuelles fixes lorsqu'un personnage change de pièce ou l'affichage de la vue d'un rétroviseur dans un jeu de conduite automobile **[2014.01]**
- 13/5255 • • • • en fonction d'instructions dédiées d'un joueur, p.ex. utilisation d'une deuxième manette pour faire effectuer un mouvement de rotation à la caméra autour du personnage du joueur **[2014.01]**
- 13/5258 • • • • par adaptation dynamique de la position de la caméra virtuelle pour maintenir un personnage ou un objet de jeu dans son cône de vision, p.ex. pour suivre un personnage ou une balle **[2014.01]**
- 13/53 • • incluant des informations visuelles supplémentaires fournies à la scène de jeu, p.ex. en surimpression pour simuler un affichage tête haute [HUD] ou pour afficher une visée laser dans un jeu de tir **[2014.01]**
- 13/533 • • • pour inciter une interaction avec le joueur, p.ex. en affichant le menu d'un jeu **[2014.01]**
- 13/537 • • • utilisant des indicateurs, p.ex. en montrant l'état physique d'un personnage de jeu sur l'écran **[2014.01]**
- 13/5372 • • • • pour marquer les personnages, les objets ou les lieux dans la scène de jeu, p.ex. en affichant un cercle autour du personnage commandé par le joueur **[2014.01]**
- 13/5375 • • • • pour suggérer graphiquement ou textuellement une action, p.ex. en affichant une flèche indiquant un tournant dans un jeu de conduite **[2014.01]**
- 13/5378 • • • • pour afficher une vue supplémentaire du dessus, p.ex. écrans radar ou cartes (utilisant plusieurs caméras virtuelles simultanément A63F 13/5252) **[2014.01]**
- 13/54 • • incluant des signaux acoustiques, p. ex. pour simuler le bruit d'un moteur en fonction des tours par minute [RPM] dans un jeu de conduite ou la réverbération contre un mur virtuel **[2014.01]**
- 13/55 • Commande des personnages ou des objets du jeu en fonction de la progression du jeu **[2014.01]**
- 13/56 • • Calcul des mouvements des personnages du jeu relativement à d'autres personnages du jeu, à d'autres objets ou d'autres éléments de la scène du jeu, p.ex. pour simuler le comportement d'un groupe de soldats virtuels ou pour l'orientation d'un personnage **[2014.01]**
- 13/57 • • Simulations de propriétés, de comportement ou de déplacement d'objets dans le jeu, p.ex. calcul de l'effort supporté par un pneu dans un jeu de course automobile (A63F 13/56 a priorité) **[2014.01]**
- 13/573 • • • utilisant les trajectoires des objets du jeu, p.ex. d'une balle de golf en fonction du point d'impact **[2014.01]**
- 13/577 • • • utilisant la détermination de la zone de contact entre les personnages ou les objets du jeu, p.ex. pour éviter une collision entre des voitures de course virtuelles **[2014.01]**
- 13/58 • • en calculant l'état des personnages du jeu, p.ex. niveau de vigueur, de force, de motivation ou d'énergie **[2014.01]**
- 13/60 • Création ou modification du contenu du jeu avant ou pendant l'exécution du programme de jeu, p.ex. au moyen d'outils spécialement adaptés au développement du jeu ou d'un éditeur de niveau intégré au jeu **[2014.01]**
- 13/61 • • utilisant des informations publicitaires **[2014.01]**
- 13/63 • • par le joueur, p.ex. avec un éditeur de niveaux **[2014.01]**
- 13/65 • • automatiquement par des dispositifs ou des serveurs de jeu, à partir de données provenant du monde réel, p.ex. les mesures en direct dans les compétitions de course réelles **[2014.01]**
- 13/655 • • • par importation de photos, p.ex. du joueur **[2014.01]**
- 13/67 • • en s'adaptant à ou par apprentissage des actions de joueurs, p.ex. modification du niveau de compétences ou stockage de séquences de combats réussies en vue de leur réutilisation **[2014.01]**
- 13/69 • • en permettant l'utilisation ou la mise à jour d'éléments spécifiques du jeu, p.ex. déblocage d'options, d'éléments, de niveaux ou de versions cachés **[2014.01]**
- 13/70 • Aspects de sécurité ou de gestion du jeu **[2014.01]**

A63F

- 13/71 • • utilisation d'une communication sécurisée entre les dispositifs de jeu et les serveurs de jeu, p.ex. en cryptant les données de jeu ou en authentifiant les joueurs **[2014.01]**
- 13/73 • • Autorisation des programmes ou des dispositifs de jeu, p.ex. vérification de l'authenticité **[2014.01]**
- 13/75 • • Application des règles, p.ex. détection des joueurs déloyaux ou établissement de listes de joueurs tricheurs **[2014.01]**
- 13/77 • • incluant les données relatives aux dispositifs ou aux serveurs de jeu, p.ex. données de configuration, version du logiciel ou quantité de mémoire **[2014.01]**
- 13/79 • • incluant des données sur les joueurs, p.ex. leurs identités, leurs comptes, leurs préférences ou leurs historiques de jeu **[2014.01]**
- 13/792 • • • pour le paiement, p.ex. d'abonnements mensuels **[2014.01]**
- 13/795 • • • pour trouver d'autres joueurs; pour constituer une équipe; pour fournir une "liste d'amis" **[2014.01]**
- 13/798 • • • pour évaluer les compétences ou pour classer les joueurs, p.ex. pour créer un tableau d'honneur des joueurs (calcul du score du jeu A63F 13/46) **[2014.01]**
- 13/80 • Adaptations particulières pour exécuter un genre ou un mode spécifique de jeu **[2014.01]**
- 13/803 • • Conduite de véhicules ou de moyens de transport, p.ex. voitures, avions, bateaux, robots ou tanks **[2014.01]**
- 13/807 • • Glisse sur des surfaces, p.ex. avec des skis, des patins ou des planches **[2014.01]**
- 13/812 • • Jeux de ballon, p.ex. football ou baseball **[2014.01]**
- 13/814 • • Performances musicales, p.ex. en évaluant le joueur sur sa capacité à suivre une notation **[2014.01]**
- 13/816 • • Athlétisme, p.ex. sports sur piste et pelouse **[2014.01]**
- 13/818 • • Pêche **[2014.01]**
- 13/822 • • Jeux de stratégie; Jeux de rôle (A63F 13/825, A63F 13/828 ont priorité) **[2014.01]**
- 13/825 • • Éducation de personnages virtuels **[2014.01]**
- 13/828 • • Gestion d'équipes sportives virtuelles **[2014.01]**
- 13/833 • • Combat à mains nues, p.ex. compétition d'arts martiaux (A63F 13/837 a priorité) **[2014.01]**
- 13/837 • • Tirs à la cible **[2014.01]**
- 13/843 • • incluant deux ou plusieurs joueurs simultanément sur le même dispositif de jeu, p.ex. nécessitant l'utilisation de plusieurs manettes ou d'une vue spécifique des données du jeu pour chaque joueur **[2014.01]**
- 13/847 • • Jeux coopératifs, p.ex. nécessitant des actions coordonnées de plusieurs joueurs pour atteindre un objectif commun **[2014.01]**
- 13/85 • Autres services proposés aux joueurs **[2014.01]**
- 13/86 • • Regarder des jeux joués par d'autres joueurs **[2014.01]**
- 13/87 • • Communiquer avec d'autres joueurs, p.ex. par courrier électronique ou messagerie instantanée **[2014.01]**
- 13/88 • • Mini-jeux exécutés indépendamment pendant le chargement des jeux principaux **[2014.01]**
- 13/90 • Parties constitutives ou dispositions de dispositifs de jeu vidéo non prévues dans les groupes A63F 13/20 ou A63F 13/25, p.ex. châssis, raccordements électriques, connexions ou armoires **[2014.01]**
- 13/92 • • Dispositifs de jeu vidéo spécialement adaptés à une prise manuelle pendant le jeu **[2014.01]**
- 13/95 • • Supports de stockage spécialement adaptés au stockage d'informations de jeux, p.ex. cartouches de jeux vidéo **[2014.01]**
- 13/98 • • Accessoires, c. à d. agencements détachables optionnels à l'utilisation du dispositif de jeu vidéo, p.ex. support de prise de manettes de jeu **[2014.01]**

A63G MANÈGES; BALANÇOIRES; CHEVAUX À BASCULE (balançoires ou chevaux à bascule en tant que meubles de pouponnières A47D 13/10); **TOBOGGANS; MONTAGNES RUSSES; DISTRACTIONS PUBLIQUES ANALOGUES**

Schéma général

CARROUSELS.....	1/00-7/00
BALANÇOIRES OU BRANLOIRES, GRANDES ROUES.....	9/00, 11/00, 13/00, 27/00
CHEVAUX À BASCULE, AUTRES ANIMAUX-JOUETS À CHEVAUCHER.....	13/00-19/00
TOBOGGANS OU GLISSOIRES, APPAREILS SIMILAIRES POUR DIVERTISSEMENTS PUBLICS.....	21/00, 23/00, 25/00, 29/00
AUTRES APPAREILS POUR DIVERTISSEMENTS PUBLICS.....	31/00, 33/00

Manèges ou carrouseils

1/00 Manèges [1, 2006.01]

- 1/02 • avec tunnels **[1, 2006.01]**
- 1/04 • avec toboggans **[1, 2006.01]**
- 1/06 • avec plusieurs plateaux concentriques **[1, 2006.01]**
- 1/08 • mus mécaniquement **[1, 2006.01]**
- 1/10 • • par l'électricité **[1, 2006.01]**
- 1/12 • mis en rotation par les passagers eux-mêmes **[1, 2006.01]**
- 1/14 • • par les pieds poussant une surface fixe ou en courant **[1, 2006.01]**
- 1/16 • • au moyen d'anneaux de traction **[1, 2006.01]**
- 1/18 • • par des avirons **[1, 2006.01]**
- 1/20 • • par balancement ou mouvements de bascule **[1, 2006.01]**
- 1/22 • avec des bicyclettes servant de siège **[1, 2006.01]**
- 1/24 • avec sièges exécutant dans un plan horizontal des mouvements autres que circulaires **[1, 2006.01]**
- 1/26 • • avec sièges à mouvement planétaire dans un plan horizontal **[1, 2006.01]**
- 1/28 • avec sièges formant balançoires centrifuges **[1, 2006.01]**

- 1/30 • avec sièges à va-et-vient vertical, p.ex. représentant des animaux [1, 2006.01]
- 1/32 • avec sièges dont deux ou plus forment balançoires à bascule [1, 2006.01]
- 1/34 • avec sièges mobiles sur une voie ondulée [1, 2006.01]
- 1/36 • dont les sièges montés comme des balançoires libres ne peuvent se mouvoir radialement vers l'extérieur [1, 2006.01]
- 1/38 • à plateaux basculants [1, 2006.01]
- 1/40 • • à mât oblique [1, 2006.01]
- 1/42 • • en forme de cône [1, 2006.01]
- 1/44 • avec des plateaux à mouvement de va-et-vient vertical [1, 2006.01]
- 1/46 • • mus par un arbre fileté [1, 2006.01]
- 1/48 • avec des plateaux sur lesquels des véhicules montés à mouvement libre se déplacent vers l'extérieur quand le manège tourne [1, 2006.01]
- 3/00 Carrousel nautiques, p.ex. flottant librement [1, 2006.01]**
- 3/02 • à sièges flottants [1, 2006.01]
- 3/04 • pour nageurs [1, 2006.01]
- 3/06 • Manèges sous-marins [1, 2006.01]
- 4/00 Accessoires pour manèges non limités à l'un des groupes A63G 1/00 ou A63G 3/00 [1, 2006.01]**
- 5/00 Jeux sur manège [1, 2006.01]**
- 7/00 Montagnes russes [1, 2006.01]**

Balançoires; Branloires; Chevaux à bascule; Autres animaux-jouets à chevaucher [3]

- 9/00 Balançoires [1, 2006.01]**
- 9/02 • à deux axes de suspension [1, 2006.01]
- 9/04 • à points de suspension mobiles [1, 2006.01]
- 9/06 • Balançoires remontantes [1, 2006.01]
- 9/08 • Balançoires bouclant la boucle [1, 2006.01]
- 9/10 • à siège en forme de chevaux, culottes de cheval ou analogues [1, 2006.01]
- 9/12 • Verrouillage des attaches de suspension [1, 2006.01]
- 9/14 • à suspension élastique [1, 2006.01]
- 9/16 • Mécanismes de commande, tels que câbles, transmissions, courroies, commandes à moteur [1, 2006.01]
- 9/18 • • par patins oscillants [1, 2006.01]
- 9/20 • • Balançoires à avirons [1, 2006.01]
- 9/22 • Freins [1, 2006.01]
- 11/00 Branloires [1, 2006.01]**
- 13/00 Berceaux à bascule; Chevaux à bascule; Appareils analogues reposant sur le sol [1, 2006.01]**
- 13/02 • Berceaux à bascule [1, 2006.01]
- 13/04 • • Berceaux à bascule montés sur ressorts [1, 2006.01]
- 13/06 • Chevaux à bascule [1, 2006.01]
- 13/08 • • montés sur leviers ou ressorts [1, 2006.01]
- 13/10 • • à patins démontables, en vue d'autres utilisations [1, 2006.01]
- 15/00 Chevaux à bascule sur galets agencés en vue d'avancer [1, 2006.01]**
- 15/02 • à galets divisés [1, 2006.01]

- 15/04 • avec des dispositions pour pousser en avant [1, 2006.01]
- 17/00 Dadas [1, 2006.01]**
- 19/00 Animaux-jouets à chevaucher [1, 2006.01]**
- 19/02 • faits pour se déplacer par l'effet des mouvements de cavalier autrement qu'au moyen de roues à rochet [1, 2006.01]
- 19/04 • à roues excentrées [1, 2006.01]
- 19/06 • Animaux-jouets basculants à chevaucher, agencés pour se déplacer au moyen d'articulations en parallélogramme [1, 2006.01]
- 19/08 • agencés pour se déplacer au moyen de roues à rochet, p.ex. par extension des jambes [1, 2006.01]
- 19/10 • • par pression verticale sur les sièges ou les selles [1, 2006.01]
- 19/12 • • en créant des oscillations [1, 2006.01]
- 19/14 • • par action sur des étriers ou des pédales [1, 2006.01]
- 19/16 • agencés pour se mouvoir par coups de perche [1, 2006.01]
- 19/18 • agencés pour se déplacer par un mouvement de marche [1, 2006.01]
- 19/20 • à moteur [1, 2006.01]

Toboggans; Glissoires; Appareils similaires pour divertissements publics

- 21/00 Toboggans; Toboggans en hélice [1, 2006.01]**
- 21/02 • sans rails [1, 2006.01]
- 21/04 • à rails fixes [1, 2006.01]
- 21/06 • avec aménagements pour le passage de véhicules [1, 2006.01]
- 21/08 • avec aménagements additionnels pour faire tourner les véhicules [1, 2006.01]
- 21/10 • avec des voies en spirales [1, 2006.01]
- 21/12 • avec des véhicules particuliers, p.ex. en forme de chevaux [1, 2006.01]
- 21/14 • avec des glissoires mobiles commandées [1, 2006.01]
- 21/16 • avec expulsion du passager hors de son siège [1, 2006.01]
- 21/18 • Water-chutes [1, 2006.01]
- 21/20 • Glissoires à véhicules suspendus, ou à véhicules mobiles sur câbles ou appareils similaires [1, 2006.01]
- 21/22 • Glissoires suspendues [1, 2006.01]
- 23/00 Cuves tournantes ou basculantes [1, 2006.01]**
- 25/00 Appareils semblables à des automobiles que l'on dirige soi-même; Leurs voies de roulement [1, 2006.01]**
- 27/00 Balançoires russes; Grandes roues, p.ex. roues Ferris [1, 2006.01]**
- 27/02 • à mouvements particuliers des véhicules portant les sièges [1, 2006.01]
- 27/04 • à axe pouvant s'incliner [1, 2006.01]
- 27/06 • roulant à niveau constant [1, 2006.01]
- 27/08 • montées sur manèges [1, 2006.01]
- 29/00 Tambours roulant et culbutant avec ou sans sièges roulants [1, 2006.01]**
- 29/02 • avec sièges restant au fond du tambour [1, 2006.01]

Autres appareils pour divertissements publics**31/00 Installations pour divertissements publics [1, 2006.01]**

- 31/02 • à substructures mobiles [1, 2006.01]
- 31/04 • • à substructures à secousses [1, 2006.01]
- 31/06 • • à mouvement ondulatoire de la substructure [1, 2006.01]
- 31/08 • • dans lesquels la substructure est animée de mouvements de boucle, de saut ou de projection [1, 2006.01]

- 31/10 • • à escalateurs ou substructures animées analogues [1, 2006.01]
- 31/12 • • à substructures gonflables et mobiles (raccordement des valves aux corps élastiques gonflables B60C 29/00) [1, 2006.01]
- 31/14 • • à planchers montés sur ressorts; à planchers mobiles [1, 2006.01]
- 31/16 • créant l'illusion d'un voyage [1, 2006.01]
- 33/00 Dispositifs non couverts ailleurs permettant des compétitions entre plusieurs personnes [1, 2006.01]**

A63H JOUETS, p.ex. TOUPIES, POUPÉES, CERCEAUX, JEUX DE CONSTRUCTION**Schéma général**

FIGURINES JOUETS MUES MÉCANIQUEMENT OU PAR LA PESANTEUR.....	11/00, 13/00, 15/00
VÉHICULES-JOUETS	
Trains miniatures et trains-jouets.....	19/00, 21/00
Autres véhicules; leurs voies; machines.....	17/00, 23/00, 27/00, 18/00, 25/00
TOUPIES; POUPÉES; ANIMAUX.....	1/00, 3/00
AUTRES JOUETS.....	5/00, 7/00, 33/00
FABRICATION DES POUPÉES OU DES FIGURINES.....	9/00
MÉCANISMES MOTEURS; COMMANDES; TRANSMISSIONS.....	29/00, 30/00, 31/00
ATTRAPES, CONFETTI.....	37/00

1/00 Toupies (toupies volantes A63H 27/127) [1, 2006.01]

- 1/02 • à dispositifs de moulinage indépendants [1, 2006.01]
- 1/04 • • à moulinage à ficelle ou courroie [1, 2006.01]
- 1/06 • à dispositif de moulinage intégré [1, 2006.01]
- 1/08 • avec dispositions pour remontage en soufflant [1, 2006.01]
- 1/10 • pouvant être mises en rotation en vrillant l'axe à deux mains [1, 2006.01]
- 1/12 • Toupies à fouet; Fouets pour toupies [1, 2006.01]
- 1/16 • Toupies sauteuses, danseuses ou décrivant des courbes [1, 2006.01]
- 1/18 • Toupies doubles; Toupies multiples montées les unes dans les autres ou les unes sur les autres [1, 2006.01]
- 1/20 • Toupies à figurines; avec des objets mobiles, en particulier figurines [1, 2006.01]
- 1/22 • Toupies chromoscopiques [1, 2006.01]
- 1/24 • Toupies à dispositifs lumineux [1, 2006.01]
- 1/26 • Toupies émettant des souffles ou des explosions [1, 2006.01]
- 1/28 • Toupies musicales [1, 2006.01]
- 1/30 • Toupies grimpeuses, p.ex. yo-yo [1, 2006.01]
- 1/32 • Disques tourbillonnant ou tournant au moyen de cordes torsadées [1, 2006.01]

- 3/10 • Figurines plates pourvues de membres avec ou sans moyens pour les faire tenir debout (A63H 3/08 a priorité) [1, 4, 2006.01]
- 3/12 • Poupées à double face [1, 2006.01]
- 3/14 • dans lesquelles peuvent être introduits les doigts de la main, p.ex. marionnettes [1, 2006.01]
- 3/16 • faites d'éléments susceptibles d'assemblage [1, 2006.01]
- 3/18 • Pantins [1, 2006.01]
- 3/20 • dont les éléments sont mus par le mouvement d'autres parties, p.ex. membres [1, 2006.01]
- 3/24 • Poupées buveuses; Poupées versant des larmes; Poupées mouillant leurs langes [1, 2006.01]
- 3/26 • Poupées flottantes [1, 2006.01]
- 3/28 • Agencement dans les poupées de moyens pour produire des sons; Moyens dans les poupées pour produire des sons [1, 2006.01]
- 3/31 • • Soufflets, cylindres ou similaires pour produire des sons [1, 2006.01]
- 3/33 • • Autres moyens de production de sons spécialement conçus pour les poupées [1, 2006.01]
- 3/36 • Détails ou accessoires [1, 2006.01]
- 3/38 • • Yeux de poupées [1, 2006.01]
- 3/40 • • • mobiles [1, 2006.01]
- 3/42 • • • Fabrication des yeux [1, 2006.01]
- 3/44 • • Chevelures ou perruques de poupées; Sourcils; Cils [1, 2006.01]
- 3/46 • • Attaches des membres [1, 2006.01]
- 3/48 • • Montages d'éléments intérieurs, p.ex. pour des yeux à mouvement automatique [1, 2006.01]
- 3/50 • • Carcasses, supports ou roues pour poupées ou animaux [1, 2006.01]
- 3/52 • • Maisons de poupées, ameublement ou autres accessoires; Habillement (chaussures de poupées A43B 3/28) [1, 2006.01]

Poupées; Figurines; Jouets musicaux**3/00 Poupées [1, 2006.01]****Note(s)**

Dans le présent groupe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:

- "poupées" inclut les animaux.
- 3/02 • en tissus ou rembourrées [1, 2006.01]
- 3/04 • à carcasse déformable [1, 2006.01]
- 3/06 • gonflables ou remplies d'air [1, 2006.01]
- 3/08 • par découpage de feuilles de papier, pliables ou habillables [1, 2006.01]

- 5/00 **Dispositifs musicaux ou sonores à effet de jouets autres que dispositifs acoustiques** (toupies musicales A63H 1/28; projectiles à main détonant par explosion à l'impact F42B 4/16) [1, 2006.01]
- 5/04 • Pistolets ou mitrailleuses fonctionnant sans amorce; Pétards (pétards à mèche F42B 4/04) [1, 2006.01]
- 7/00 **Figurines guidées ou propulsées par l'utilisateur** [1, 2006.01]
- 7/02 • en poussant ou en tirant [1, 2006.01]
- 7/04 • • entraînées en même temps qu'un véhicule [1, 2006.01]
- 7/06 • • avec pieds formés de parties rotatives [1, 2006.01]
- 9/00 **Méthodes ou matériaux particuliers pour la fabrication des poupées, animaux, figurines ou leurs éléments** [1, 2006.01]

Figurines-jouets mues mécaniquement ou par la pesanteur

- 11/00 **Figurines se déplaçant d'elles-mêmes** [1, 2006.01]
- 11/02 • mues par les vibrations engendrées par des masses tournant excentriquement [1, 2006.01]
- 11/04 • Figurines grimpeuses, montant et descendant [1, 2006.01]
- 11/06 • Jouets sauteurs [1, 2006.01]
- 11/08 • Jouets réalisant des sauts périlleux ou des culbutes [1, 2006.01]
- 11/10 • Figurines montées sur châssis à un ou plusieurs essieux au moyen desquels elles exécutent des mouvements naturels de course quand le jouet roule sur le sol [1, 2006.01]
- 11/12 • • Jouets à roues avec figurines exécutant des contorsions pendant le mouvement [1, 2006.01]
- 11/14 • Figurines marcheuses équilibrées par effet gyroscopique [1, 2006.01]
- 11/18 • Figurines qui exécutent un mouvement naturel de marche [4, 2006.01]
- 11/20 • • avec paires de jambes, p.ex. chevaux [4, 2006.01]
- 13/00 **Figurines à éléments automoteurs, avec ou sans mouvement de l'ensemble du jouet** [1, 2006.01]
- 13/02 • Jouets imitant des actions naturelles, p.ex. chat attrapant une souris, ruades [1, 2006.01]
- 13/03 • • Animaux pondés [4, 2006.01]
- 13/04 • • Figurines mécaniques imitant les mouvements de joueurs ou de travailleurs [1, 2006.01]
- 13/06 • • • la boxe ou la lutte [1, 2006.01]
- 13/08 • • • des exercices militaires [1, 2006.01]
- 13/10 • • • tirant des flèches ou autres projectiles [1, 2006.01]
- 13/12 • • • des mouvements de gymnastique ou d'acrobatie [1, 2006.01]
- 13/14 • • • sautant à la corde [1, 2006.01]
- 13/15 • • • simulant l'action d'écrire ou de dessiner [4, 2006.01]
- 13/16 • Boîtes dont les figurines sortent en sautant [1, 2006.01]
- 13/18 • Balançoires; Figurines basculantes [1, 2006.01]
- 13/20 • Manèges avec figurines mobiles; Modèles de foires ou similaires, avec figurines mobiles [1, 2006.01]
- 15/00 **Autres jouets mus par la pesanteur** [1, 2006.01]
- 15/02 • Figurines descendant un plan incliné en se dandinant par l'effet de la pesanteur [1, 2006.01]
- 15/04 • Figurines se balançant autour d'un point situé au-dessus du centre de gravité [1, 2006.01]

- 15/06 • Jouets se redressant d'eux-mêmes [1, 2006.01]
- 15/08 • Figurines à mouvements de culbute produits par des billes intérieures [1, 2006.01]

Véhicules-jouets; Machines-jouets

- 17/00 **Véhicules, p.ex. automoteurs; Leurs accessoires** [1, 2006.01]
- 17/02 • transformables sous l'action d'un choc, p.ex. dispositions pour simuler les accidents [1, 2006.01]
- 17/045 • en forme de véhicules blindés, chars d'assaut ou analogues [4, 2006.01]
- 17/05 • Camions [1, 2006.01]
- 17/06 • • à benne basculante [1, 2006.01]
- 17/08 • • à plate-forme portant une échelle levée mécaniquement [1, 2006.01]
- 17/10 • • à plate-forme portant un réservoir de transport de liquides [1, 2006.01]
- 17/12 • avec grues, treuils ou analogues [1, 2006.01]
- 17/14 • Automobiles ou camions à chenilles [1, 2006.01]
- 17/16 • en forme de bicyclette, avec ou sans personnage [1, 2006.01]
- 17/18 • Tricycles, p.ex. avec figurines mobiles [1, 2006.01]
- 17/21 • en forme de motocycles avec ou sans figurines [4, 2006.01]
- 17/22 • Scooters avec conducteurs, propulsés par leurs roues ou par le mouvement du sujet [1, 2006.01]
- 17/24 • en forme de luges, traîneaux, bobsleighs, avec ou sans figurine [1, 2006.01]
- 17/25 • Autres véhicules à roues avec figurines mobiles [1, 2006.01]
- 17/26 • Détails; Accessoires (mécanismes moteurs A63H 29/00) [1, 2006.01]
- 17/267 • • Montage des roues sur le châssis [4, 2006.01]
- 17/273 • • Mécanismes d'ouverture ou de fermeture des portes ou analogues [4, 2006.01]
- 17/28 • • Systèmes d'éclairage électrique [1, 2006.01]
- 17/30 • • Indicateurs de direction [1, 2006.01]
- 17/32 • • Dispositifs de signalisation acoustique ou optique [1, 2006.01]
- 17/34 • • Dispositions pour imiter le bruit des moteurs [1, 2006.01]
- 17/36 • • Directions pour véhicules [1, 2006.01]
- 17/38 • • • mues à la main [1, 2006.01]
- 17/385 • • • commandées à distance [4, 2006.01]
- 17/39 • • • radioguidées [4, 2006.01]
- 17/395 • • • préprogrammées [4, 2006.01]
- 17/40 • • • Véhicules changeant d'eux-mêmes de direction ou se mettant en marche arrière quand ils rencontrent un obstacle [1, 2006.01]
- 17/41 • • • Véhicules changeant d'eux-mêmes de direction ou se mettant en marche arrière pour empêcher leur chute de la surface support [4, 2006.01]
- 17/42 • • Arrêts ou freins automatiques [1, 2006.01]
- 17/44 • • Garages pour véhicules; Stations-services [1, 2006.01]
- 18/00 **Routes ou voies de roulement pour jouets** (pour chemins de fer A63H 19/30; pour voies ferrées spéciales A63H 21/00); **Propulsion par interaction entre le véhicule et sa voie de roulement** [1, 2006.01]
- 18/02 • Construction ou disposition de la voie de roulement [1, 2006.01]
- 18/04 • • Voies en montagnes russes (A63H 18/06 a priorité) [1, 2006.01]

- 18/06 • • conçues pour provoquer le mouvement du véhicule par modification de l'inclinaison d'une partie de la voie [1, 2006.01]
- 18/08 • avec des moyens mécaniques de guidage ou de direction [1, 2006.01]
- 18/10 • avec des moyens magnétiques de direction [1, 2006.01]
- 18/12 • Amenée du courant électrique au véhicule par l'intermédiaire de la voie [1, 2006.01]
- 18/14 • Trajets aménagés sur la voie, p.ex. au moyen de courroies transporteuses sans fin, d'aimants, de disques directeurs [1, 2006.01]
- 18/16 • Commande de la direction du véhicule par interaction entre le véhicule et la voie; Commande d'éléments de voie par le véhicule [1, 2006.01]
- 19/00 Trains miniatures** (propulsion par interaction entre le véhicule et son chemin de roulement A63H 18/00) [1, 2006.01]
- 19/02 • Locomotives; Automotrices [1, 2006.01]
- 19/04 • • mues par ressort [1, 2006.01]
- 19/06 • • Locomotives à vapeur; Leur machinerie [1, 2006.01]
- 19/08 • • • Chaudières pour locomotives [1, 2006.01]
- 19/10 • • à marche électrique [1, 2006.01]
- 19/12 • • • à transmission électrique réversible [1, 2006.01]
- 19/14 • • Dispositions pour imiter les traits caractéristiques des locomotives, p.ex. sifflets, signalisation, halètement [1, 2006.01]
- 19/15 • Types particuliers de wagons [1, 2006.01]
- 19/16 • Éléments des véhicules pour chemins de fer [1, 2006.01]
- 19/18 • • Mécanismes d'attelage ou de désaccouplement [1, 2006.01]
- 19/20 • • Eclairage [1, 2006.01]
- 19/22 • • Roues, essieux ou bogies [1, 2006.01]
- 19/24 • Trains électriques; Leurs systèmes [1, 2006.01]
- 19/26 • • Véhicules à fil de trolley aérien; Trolley-bus [1, 2006.01]
- 19/28 • Systèmes de trains mécaniques [1, 2006.01]
- 19/30 • Voies; Rails; Connexions de rails [1, 2006.01]
- 19/32 • • Aiguillages; Leurs commandes [1, 2006.01]
- 19/34 • Ponts; Gares; Systèmes de signalisation [1, 2006.01]
- 19/36 • Reproduction de l'infrastructure ferroviaire, p.ex. types d'agencement de plusieurs unités dans des boîtes ou sur des plateaux ou en combinaison avec des paysages [1, 2006.01]
- 21/00 Autres chemins de fer** [1, 2006.01]
- 21/02 • à câble ou rail de suspension [1, 2006.01]
- 21/04 • Monorails, p.ex. à véhicules enserrant le rail comme le ferait une selle (A63H 21/02 a priorité) [1, 2006.01]
- 23/00 Bateaux; Jouets flottants; Autres jouets aquatiques** [1, 2, 2006.01]
- 23/02 • Bateaux; Bateaux à voiles [1, 2006.01]
- 23/04 • • Bateaux automoteurs; Navires ou sous-marins automoteurs [1, 2006.01]
- 23/06 • • • à propulsion par réaction [1, 2006.01]
- 23/08 • Ludions ou autres plongeurs [1, 2006.01]
- 23/10 • Autres jouets aquatiques, jouets flottants ou similaires [1, 2006.01]
- 23/12 • • Projectiles portés par l'eau; Jouets mis en pièces par un choc; Bateaux explosants [1, 2006.01]
- 23/14 • • Moteurs particuliers [1, 2006.01]
- 23/16 • • Installations pour jouets aquatiques; Ports [1, 2006.01]
- 25/00 Machines à vapeur, à gaz ou à air comprimé** (pour locomotives A63H 19/06) [1, 2006.01]
- 25/02 • Distributions [1, 2006.01]
- 27/00 Avions; Autres jouets volants** (jouets avec parachutes A63H 33/20) [1, 2006.01]
- 27/01 • Avions à ailes souples ou pliées [4, 2006.01]
- 27/04 • Avions captifs [1, 2006.01]
- 27/08 • Cerfs-volants [1, 2006.01]
- 27/10 • Ballons [1, 2006.01]
- 27/127 • Jouets volants pouvant atterrir ou décoller verticalement; Toupies volantes [4, 2006.01]
- 27/133 • • Hélicoptères; Giravions (A63H 27/04 a priorité) [4, 2006.01]
- 27/14 • Dispositifs de décollage ou de lancement pour avions; Aménagements sur les avions pour leur décollage ou leur lancement [1, 2006.01]
- 27/16 • Jouets volants en papier plié [4, 2006.01]
- 27/18 • Caractéristiques structurelles des fuselages, des ailes ou analogues, p.ex. pour avions modèles réduits [4, 2006.01]
- 27/20 • Systèmes de transmission pour manœuvrer les commandes de gouverne, les volets d'ascension ou analogues [4, 2006.01]
- 27/22 • Avions automoteurs, p.ex. à lanières extensibles en caoutchouc (A63H 27/04, A63H 27/127 ont priorité) [4, 2006.01]
- 27/24 • • propulsés par un moteur à combustion ou un moteur électrique [4, 2006.01]
- 27/26 • • • Jouets volants mus par réaction, p.ex. avions (A63H 27/04, A63H 27/127 ont priorité) [4, 2006.01]
- 27/28 • Oiseaux volants [4, 2006.01]
- 27/30 • Caractéristiques communes aux hélices pour avions modèles réduits, p.ex. caractéristiques structurelles (pour hélicoptères A63H 27/133) [4, 2006.01]
- 27/32 • Equipement d'atterrissage pour avions, p.ex. de type à roues, à flotteurs [4, 2006.01]
- Mécanismes moteurs ou transmissions pour jouets ou véhicules-jouets**
- 29/00 Mécanismes moteurs pour jouets en général** [1, 2006.01]
- 29/02 • Mouvements d'horlogerie [1, 2006.01]
- 29/04 • • Mécanismes moteurs à ressort hélicoïdal [1, 2006.01]
- 29/06 • • Autres éléments à cet effet [1, 2006.01]
- 29/08 • Mécanismes moteurs à billes ou masses [1, 2006.01]
- 29/10 • Mécanismes moteurs à fluide [1, 2006.01]
- 29/12 • • à courant de sable [1, 2006.01]
- 29/14 • • à courant d'eau [1, 2006.01]
- 29/16 • • à vapeur ou air comprimé [1, 2006.01]
- 29/18 • Mécanismes moteurs à lanières de caoutchouc extensibles [1, 2006.01]
- 29/20 • Mécanismes à roue libre [1, 2006.01]
- 29/22 • Mécanismes électriques (alimentation en énergie électrique par la voie A63H 18/12) [1, 2006.01]
- 29/24 • Parties constitutives ou accessoires des mécanismes moteurs, p.ex. moyens pour remonter ou faire démarrer des moteurs [1, 2006.01]

<p>30/00 Agencements de commande à distance spécialement conçus pour les jouets, p.ex. pour véhicules (directions commandées à distance pour véhicules A63H 17/385; pour chemins de fer modèles réduits A63H 19/24, A63H 19/28) [1, 4, 2006.01]</p> <p>30/02 • Agencements électriques [1, 2006.01]</p> <p>30/04 • • par transmission sans fil [1, 2006.01]</p> <p>30/06 • Agencements hydrauliques ou pneumatiques [1, 2006.01]</p> <p>31/00 Transmission pour jouets [1, 2006.01]</p> <p>31/02 • Mécanismes à vis sans fin [1, 2006.01]</p> <p>31/04 • Mécanismes à friction [1, 2006.01]</p> <p>31/06 • Commande à courroies ou ficelles [1, 2006.01]</p> <p>31/08 • Mécanismes de commande des transmissions; Transmissions pour produire un mouvement alternatif [1, 2006.01]</p> <p>31/10 • Mécanismes de transmission par fils métalliques mobiles longitudinalement, enfermés dans des tubes flexibles [1, 2006.01]</p> <hr/> <p>33/00 Autres jouets [1, 2006.01]</p> <p>33/02 • Cerceaux; Bâtons pour leur propulsion [1, 2006.01]</p> <p>33/04 • Jeux de construction; Blocs, bandes ou autres éléments pour ces jeux [1, 2006.01]</p> <p>33/06 • • assemblés sans emploi de pièces additionnelles [1, 2006.01]</p> <p>33/08 • • • pourvus de trous, rainures ou saillies complémentaires, p.ex. queue d'aronde [1, 2006.01]</p> <p>33/10 • • assemblés au moyen d'éléments additionnels sans collage [1, 2006.01]</p>	<p>33/12 • • • Bandes perforées ou analogues assemblées au moyen de tiges, chevilles ou similaires [1, 2006.01]</p> <p>33/14 • • spécialement conçus pour être assemblés au moyen de colle ou de mortier [1, 2006.01]</p> <p>33/16 • Modèles obtenus par pliage de papier [1, 2006.01]</p> <p>33/18 • Jouets à jeter ou à lancer (fusils jouets à ressort F41B 7/08) [1, 2006.01]</p> <p>33/20 • Jouets avec parachutes; Parachutes [1, 2006.01]</p> <p>33/22 • Jouets d'optique, de couleur ou d'ombre (kaléidoscopes G02B 27/08) [1, 2006.01]</p> <p>33/26 • Jouets électriques ou magnétiques (moteurs électriques A63H 29/22) [1, 2006.01]</p> <p>33/28 • Jouets pour bulles de savon; Jouets à fumée (dispositions pour former en fumant des dessins ou des ronds A24F 13/30) [1, 2006.01]</p> <p>33/30 • Imitations d'appareils, non prévues ailleurs, p.ex. de téléphones, de balances ou de caisses enregistreuses [1, 3, 2006.01]</p> <p>33/32 • Moules, formes, pelles ou similaires pour jeux de plage [1, 2006.01]</p> <p>33/36 • Jouets à étincelles [1, 2006.01]</p> <p>33/38 • Livres d'images ayant en plus un effet de jouet, p.ex. images qui apparaissent ou qui se déplacent [1, 4, 2006.01]</p> <p>33/40 • Moulins à vent; Autres jouets mus par un courant d'air (Mécanismes moteurs à vapeur ou à air comprimé pour jouets A63H 29/16) [1, 2006.01]</p> <p>33/42 • Modèles réduits ou paysages non prévus ailleurs [1, 2006.01]</p> <p>37/00 Attrapes; Confetti, serpentins ou articles de cotillon similaires [4, 2006.01]</p>
---	---

A63J MATÉRIEL DE THÉÂTRE, CIRQUE OU D'AUTRES LIEUX DE SPECTACLE; ACCESSOIRES DE PRESTIDIGITATION OU ANALOGUES

Schéma général

AMÉNAGEMENTS DE SCÈNES OU DE CIRQUES.....	1/00-5/00
AUTRES SPECTACLES VISUELS.....	13/00-19/00, 25/00, 99/00
AUTRES DIVERTISSEMENTS.....	9/00, 11/00, 99/00
APPAREILS POUR ARTISTES.....	7/00, 21/00

<p>1/00 Aménagements de scènes [1, 2006.01]</p> <p>1/02 • Décors; Rideaux ou autres éléments scéniques similaires; Moyens pour les manœuvrer [1, 2006.01]</p> <p>3/00 Équipement ou aménagements des cirques ou arènes [1, 2006.01]</p> <p>5/00 Moyens auxiliaires pour produire des effets scéniques particuliers au théâtre, au cirque ou dans l'arène [1, 2006.01]</p> <p>5/02 • Dispositions pour effets scéniques; Accessoires de mise en scène [1, 2006.01]</p> <p>5/04 • • Dispositions pour effets sonores [1, 2006.01]</p> <p>5/10 • Dispositions pour rendre visibles ou audibles les mots prononcés [1, 2006.01]</p> <p>5/12 • Appareils pour élever ou abaisser des personnes [1, 2006.01]</p> <p>7/00 Appareils auxiliaires pour artistes [1, 2006.01]</p>	<p>9/00 Pistes centrifuges, pour boucler la boucle ou analogues [1, 2006.01]</p> <p>11/00 Labyrinthes [1, 2006.01]</p> <p>13/00 Panoramas, dioramas, stéréoramas ou analogues [1, 2006.01]</p> <p>15/00 Baraques foraines, p.ex. pour attractions; Vues kaléidoscopiques ou autres spectacles de couleur [1, 2006.01]</p> <p>17/00 Appareillage pour musique de couleur [1, 2006.01]</p> <p>19/00 Théâtres ou spectacles de marionnettes ou d'ombres [1, 2006.01]</p> <p>21/00 Appareils de magie; Accessoires pour prestidigitateurs [1, 2006.01]</p>
---	---

A63J

25/00 Équipement spécialement conçu pour salles de cinéma (moyens de projection cinématographique G03B) **[2009.01]**

99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe [2009.01]

A63K COURSES; SPORTS ÉQUESTRES; MATÉRIEL OU ACCESSOIRES À CET EFFET (compteurs de temps G04F 7/06; chronométrage G07C 1/22; dispositifs d'affichage d'information variable par sélection ou combinaison d'éléments individuels G09F 9/00)

1/00 Courses; Pistes de courses [1, 2006.01]

1/02 • pour courses de lévriers ou autres chiens **[1, 2006.01]**

3/00 Équipement ou accessoires pour les courses ou les sports équestres [1, 2006.01]

3/02 • Dispositifs de départ, p.ex. barrières de départ **[1, 2006.01]**

3/04 • Haies ou similaires **[1, 2006.01]**

99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe [2006.01]